

**l'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1730 - 14 septembre 2001 - prix : 9F

New York

**On ne peut
entretenir les guerres
aux quatre coins du monde
sans qu'elles vous
rattrapent un jour**

**Des dizaines de suppressions d'emplois
INTERDICTION DES LICENCIEMENTS!**



(p. 10, 12 et 13)

UNE JUSTICE À DEUX VITESSES

Leur société

- 4 - Réfugiés de Sangatte
 - Demandeurs d'asile de Lyon
 - Sans-papiers de Saint-Denis (93)

5 - Dépistage du cancer

- L'eau
- Locataires d'Argenteuil

6 - Démagogie politicienne sur la sécurité

7 - Réunion du Parlement européen

- Rentrée des classes

10 - Impôts

- Profits

Tribune

- 6 - Le «nouveau communisme»: un déficit pour le PCF... et pour l'extrême gauche

Dans le monde

8 - Allemagne: l'accord Volkswagen

- Sahara occidental: référendum

9 - Brésil: l'électricité privatisée

16 - Elections en Biélorussie

Dans les entreprises

10 - Avalanches de plans sociaux

11 - France Telecom

- Sous-traitance à Cherbourg

12/13 - Dépôt de bilan chez Moulinex

14 - Pénurie d'infirmières

- CEAC (Nanterre)

15 - Hôpitaux

- Amiante aux Chantiers de l'Atlantique

On se rappelle les émeutes qui ont éclaté au Mirail, le quartier sud de Toulouse, en décembre 1998. C'est la mort d'Habib, un jeune d'origine algérienne âgé de 19 ans, qui avait déclenché ces événements. Il avait été tué à bout portant par un policier, alors qu'il tentait de voler une voiture. Après les faits, le policier avait continué sa ronde sans informer sa hiérarchie, et Habib était mort sur le trottoir après s'être vidé de son sang pendant quatre heures,

alors qu'aucun centre vital n'avait été atteint.

Pendant trois jours, le Mirail allait être en proie à une grande violence, un grand nombre de jeunes, lycéens ou jeunes travailleurs, ayant choisi cette façon d'exprimer leur ras-le-bol. Au cours de ces émeutes, un jeune avait tiré sur un policier et l'avait blessé au bras. Et c'est rapidement, trois mois après les faits, que le tribunal correctionnel de Toulouse l'avait condamné à une peine très lourde: douze ans de prison ferme, condamnation qu'il est aujourd'hui en train de purger.

C'est en plein été, deux ans

VOUS AVEZ DIT ANTI-TRUSTS?

La société Microsoft, qui produit 90% des systèmes d'exploitation des ordinateurs et de nombreux logiciels, est accusée depuis plusieurs années « d'abus de position dominante ». Elle refuserait de communiquer aux autres producteurs de logiciels certaines données techniques, pour pouvoir protéger ses propres produits de la concurrence. Au nom de sa loi « anti-trusts », la justice américaine menaçait Microsoft de l'obliger à se couper en deux sociétés indépendantes. Mais le ministre américain de la

Justice vient de changer d'avis, sur intervention, si l'on en croit la presse, de George W. Bush.

De mauvaises langues prétendent d'ailleurs que cette décision aurait quelque chose à voir avec les millions de dollars versés par Microsoft au profit de la campagne électorale de Bush.

Les tenants du capitalisme le justifient en expliquant que la concurrence est le « régulateur » de l'économie mais, ajoutent certains, il faut empêcher les entreprises de devenir des monopoles. Sauf que le capitalisme engendre des trusts de plus en plus puissants, dont les dirigeants politiques, que ce soit

et demi après les faits, que le policier ayant tué Habib a été jugé par le même tribunal. Le procureur avait réclamé trois ans de prison avec sursis, et le jugement était en délibéré jusqu'à jeudi dernier. Plusieurs organisations, dont le PCF, la LCR et Lutte Ouvrière, avaient donc appelé à un rassemblement devant le palais de justice pour écouter ce verdict.

Comme on pouvait s'y attendre, le policier n'a été condamné qu'à trois ans de prison avec sursis, et c'est avec colère que la famille de la victime a accueilli le verdict.

Voilà le message que la justice envoie aux jeunes des banlieues. Elle sera impitoyable pour le moindre délit commis par un jeune; par contre elle sera beaucoup plus compréhensive pour les policiers, y compris quand la faute professionnelle est avérée. Sans parler des hommes politiques qui se font des lois sur mesure pour s'auto-amnistier...

Comment s'étonner ensuite que ces jeunes balancent entre désespérance et révolte aveugle?

Vient de paraître

LUTTE DE CLASSE N° 59 (été 2001)

Au sommaire:

- France
Les travailleurs face aux licenciements collectifs
- Italie
Berlusconi, un retour bien préparé par les gouvernements de centre-gauche
- Grande-Bretagne
Main basse sur les retraites des travailleurs
- Etats-Unis
La déréglementation du marché de l'électricité en Californie, ou le retour de la bougie à l'heure de la « high tech »
- Tribune de la minorité
Contre les licenciements: La manifestation du 9 juin et ses suites

Prix: 10 F - Envoi contre 12 F en timbres

le président des États-Unis ou d'autres, ne sont que les serveurs, et des obligés.

Du point de vue des consommateurs, un grand trust imposant à tous ses propres choix n'est ni mieux ni pire que des dizaines de sociétés, produisant des dizaines de logiciels différents et plus ou moins incompatibles. Car, que ce soit par Bill Gates, patron de

Microsoft et l'un des hommes les plus riches de la planète, ou par l'un des nombreux jeunes loups qui rêvent de prendre sa place (et la clef de son coffre-fort), les décisions ne sont pas prises pour satisfaire les intérêts et les choix des consommateurs, mais pour rapporter le maximum de profit.

R.P.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de *Lutte Ouvrière*, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et constructeur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à:

LUTTE OUVRIÈRE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

<http://www.lutte-ouvriere.org> e-mail: journal@lutte-ouvriere.org

La Société d'Éditions de *Lutte Ouvrière* - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 Tél: 01 44 83 08 93 est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1^{er} janvier 1970. Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulowicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. Tirage: 12 000 exemplaires. Composition: [E] Associés. Impression: Roto de l'île-de-France, 3 rue du Parc 93150 La Blanc-Mesnil - 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 035.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE!

Les chèques de soutien à *Lutte Ouvrière* doivent être libellés à: Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de *Lutte Ouvrière*, et à envoyer à: **LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «*Lutte Ouvrière*» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 1 000 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale 1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
- Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
- Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
- Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
- Océanie (soit zone 4)	600 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé; tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM:

PRÉNOM:

ADRESSE:

CODE POSTAL et VILLE:

COMPLÈMENT D'ADRESSE:

Je m'abonne à: **LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE**, pour une durée de:

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de:

Règlement:

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

L'éditorial
d'Arlette
LAGUILLER

New York

ON NE PEUT ENTREtenir LES GUERRES AUX QUATRE COINS DU MONDE SANS QU'ELLES VOUS RATTRAPENT UN JOUR

■ Les avions qui ont détruit le World Trade Center ont sans doute fait des milliers de victimes civiles innocentes. C'est un véritable acte de guerre, dit-on. Effectivement. Les familles des victimes et le peuple américain tout entier ont été tragiquement touchés. Cela suscite le dégoût envers ceux qui ont décidé et organisé ces attentats.

Les soupçons des journalistes, et peut-être ceux des autorités américaines, portent, à tort ou à raison, sur un dirigeant musulman intégriste, Ben Laden. Bien qu'il puisse s'agir d'un bouc émissaire commode, il est certain que, quel que soit son rôle réel ou supposé dans ces événements, son passé montre qu'il n'a jamais agi dans l'intérêt des peuples arabes en général et du peuple palestinien en particulier.

Cela dit, s'il peut commettre de tels crimes, avec sans doute l'accord moral d'une grande partie de la population palestinienne et peut-être, au-delà, de celle de tous les Etats arabes, la responsabilité en incombe aussi aux dirigeants de l'Occident et en premier lieu aux responsables de la politique américaine. Malheureusement et tragiquement, c'est le peuple américain qui paie.

Les dirigeants israéliens, qui ont réprimé et réprimé encore la révolte des pierres de la jeunesse palestinienne avec des blindés, des mitrailleuses et des tirs à balles réelles, ont déclenché contre leur propre peuple une vague d'attentats suicides.

Or il faut bien se dire que les volontaires qui en Israël se transforment en bombes vivantes ne le font pas simplement par fanatisme, comme on le dit ni, bien évidemment, pour de l'argent. C'est le désespoir de tout leur peuple, et particulièrement celui de la jeunesse palestinienne sans avenir, qui les pousse à se sacrifier pour répondre avec les moyens du pauvre à la puissance d'un Etat riche et sur-armé, grâce en particulier aux USA.

Ben Laden est un criminel réactionnaire, mais s'il peut trouver des soutiens moraux et des volontaires parmi la population palestinienne et, plus généralement, arabe, c'est bien parce que les Occidentaux ont désespéré ces peuples.

Cela fait des années que les USA maintiennent un blocus contre l'Irak. Officiellement pour faire tomber Saddam Hussein. Cela ne fait pas tomber Saddam Hussein, au contraire, mais cela fait mourir de privations et de manque de médicaments des enfants irakiens. Les dirigeants américains sèment et entretiennent là une haine qui peut aussi se transformer en actes terroristes, une arme condamnable, fondamentalement inefficace, mais qui

est l'arme des pauvres, des faibles et des peuples désespérés.

George Bush s'est lavé les mains de ce qui se passait en Palestine et en Israël. Israël a fait de nombreuses entorses aux accords précédents, ceux de Camp David, qui créaient « l'Autorité palestinienne » - Israël refusait le terme d'Etat palestinien - qui administrait un territoire autonome. Mais, depuis, l'Etat israélien n'a cessé d'installer des colons juifs dans ces territoires. Il en a fait venir de partout, d'Europe, des Etats-Unis, et les a installés dans de véritables camps retranchés. Ce n'est évidemment pas une vie que vivent ces colons. Ils sont moins nombreux que les militaires qui les protègent. Ils dorment et vivent le fusil à portée de la main tout en sachant bien qu'ils peuvent être tués à tout moment et que leur présence n'a guère d'avenir.

C'est la droite israélienne qui a imposé et créé ces colonies pour refouler les populations arabes. Et la gauche, même lorsqu'elle était au pouvoir, les a tolérées. Sharon, au temps où il était dans l'opposition, était le principal partisan de cette colonisation pour, peu à peu, chasser les Palestiniens en leur rendant la vie impossible.

Depuis le début de l'Intifada, Israël menait la répression. Sharon est venu au pouvoir en promettant de la renforcer pour « permettre au peuple israélien de vivre en paix ». Le peuple israélien n'a connu qu'une insécurité renforcée par les attentats suicides. Des attentats qui prouvent le désespoir du peuple palestinien ; finalement, Sharon prépare à la jeunesse israélienne un avenir tout aussi incertain et catastrophique que celui de la jeunesse palestinienne.

Evidemment, c'est un véritable acte de guerre qui vient de se passer à New York et à Washington. Un acte de guerre contre des victimes innocentes. Cet acte ne servira pas la cause des peuples arabes ou palestinien car il renforcera la cohésion du peuple américain autour de ses dirigeants et ses réactions de rejet envers les Arabes.

Les dirigeants américains, et Bush en particulier, voire certains journalistes français, qui parlent du plus grave attentat contre des civils de toute l'histoire, tout en parlant d'acte de guerre, oublient Hiroshima, Nagasaki et tous les bombardements sur le Nord Vietnam, pour ne citer que ceux-là. C'est l'hypocrisie ouverte de gens qui, se pensant les plus forts, croient pouvoir tout se permettre.

Nous pleurons ceux qui sont morts dans ces attentats et nous sommes aux côtés des

blessés, de leurs familles et de tout le peuple américain, car c'est eux tous les véritables victimes. Mais nous sommes aussi du côté des jeunes Palestiniens assassinés par les troupes israéliennes simplement parce qu'ils jettent des pierres. Nous sommes aux côtés des Palestiniens qui voient des hélicoptères tirer des missiles sur les bâtiments publics et les habitations civiles, aux côtés de cette population qui ressent elle aussi une panique épouvantable lorsque cela arrive.

Les dirigeants américains sont, depuis la fin de la dernière guerre mondiale, derrière la plupart des conflits qui se sont produits dans le monde : les coups d'Etat, les guerres civiles. Pinochet au Chili et sa dictature sanglante, pendant des années, c'étaient les USA, via la CIA. Combien d'autres dictatures sud-américaines ou africaines ont-elles été financées et le sont encore par les grandes puissances ?

Oui, les dirigeants américains sont derrière toutes les guerres du monde. Ils croyaient pouvoir dire à leur peuple qu'il ne serait jamais touché et resterait spectateur. Mais ils ont été rattrapés par la violence qu'ils ont provoquée ou entretenue depuis des années. Et, aujourd'hui, on peut dire que si l'auteur, le financier, l'organisateur, de cet attentat criminel est bien Ben Laden, les dirigeants américains en sont finalement co-responsables, avec plus particulièrement la politique de Bush qui a amené l'insécurité pour le peuple américain.

Les USA sont touchés au coeur symbolique de leur puissance, que ce soit le World Trade Center ou le Pentagone. Mais ils ne sont pas détruits. La puissance américaine s'en remettra même si, moralement, c'est un choc pour un pays dont le président de droite s'est voulu dur et ferme et a refusé d'être un médiateur dans le conflit israélo-palestinien. Un président qui s'est vanté de ses systèmes antimissiles et de son bouclier antiatomique, voire de sa guerre des étoiles. Un président qui s'est vanté de ses systèmes d'écoute, ces « grandes oreilles » de ses systèmes d'interception toutes les communications, téléphoniques ou autres, du monde entier. Un président qui, dans le danger, n'a su que disparaître et se cacher.

Mais ce n'est pas lui la vraie victime. Lui, comme l'impérialisme américain, sa Bourse et sa puissance militaire s'en remettront. Ce sont les familles des victimes et les blessés qui ne se remettront jamais du drame épouvantable qu'ils ont vécu. Et c'est pour eux que nous avons une peine affreuse.

Arlette LAGUILLER

Réfugiés de Sangatte

LES BARBELÉS DE LA HONTE

Un jeune réfugié irakien de 21 ans fauché par une voiture et décédé quelques heures plus tard; un jeune afghan blessé par balle par un vigile aux abords du terminal français du tunnel sous la Manche, début septembre; une trentaine de réfugiés arrêtés dans le tunnel alors qu'ils s'apprêtaient à parcourir à pied les 30 km jusqu'en Angleterre. Mais ce n'est pas le sort des réfugiés qui émeut les responsables de la société Eurotunnel, ni les gouvernements français et anglais, mais le bon fonctionnement et la rentabilité de leur tunnel.

La société Eurotunnel demande, aujourd'hui, la fermeture du centre. Ses dirigeants accusent les réfugiés, qui tentent de passer en Angleterre clandestinement, d'être à l'origine des retards des trains et surtout de leur faire perdre de l'argent à cause des clôtures et des kilomètres de barbelés qu'ils sont obligés d'installer pour transformer l'entrée du tunnel en véritable camp retranché.

LYON

LES DEMANDEURS D'ASILE TOUJOURS DANS LA RUE

Les demandeurs d'asile, qui sont installés sur le quai du Rhône en face de la préfecture depuis le vendredi 24 août, ont été rejoints par des « sans-papiers ». Ils sont 80 toutes les nuits, sans même pouvoir s'abriter sous des tentes car il leur a été interdit d'en installer sous peine d'évacuation. Ils demandent un logement, leur régularisation et le droit de travailler.

Devant le blocage de la préfecture, ils se sont tournés vers le nouveau maire, PS, de Lyon, pensant qu'il était bien placé pour s'adresser au gouvernement en ce qui concerne les problèmes généraux de régularisation et de droit au travail, et aussi pour leur trouver des hébergements.

Pendant que 300 manifestants stationnaient, sous la pluie, devant l'Hôtel de ville, mardi 4 septembre, une délégation a été reçue par l'adjointe chargée des affaires sociales et de la solidarité. Mais sa solidarité s'est limitée à envoyer une lettre à Elisabeth Guigou car « la ville ne peut remplacer l'État ». Et puisqu'elle est élue européenne, elle posera le problème à Strasbourg pour demander d'ai-

Rappelons qu'à l'origine, le centre de Sangatte – un hangar qui appartenait à Eurotunnel – avait été réquisitionné pour accueillir quelques centaines de réfugiés Kosovars fuyant leur pays en guerre. Mais très vite, la proximité du tunnel sous la Manche et l'espoir d'une vie un peu meilleure a attiré des milliers d'autres réfugiés, de toutes les nationalités. Plus de 40 000 personnes seraient passées par le centre depuis sa création, le gouvernement ne faisant rien pour améliorer les conditions d'accueil et d'hébergement. Actuellement, plus de 1 600 réfugiés s'entassent dans des conditions de précarité et d'hygiène inacceptables.

Mais en fait à l'origine de cet afflux de réfugiés en Europe – et dont Sangatte n'est qu'un aspect –, il y a la politique des grandes puissances impérialistes européennes comme la France et la Grande-Bretagne. Celles-ci ont bâti leur prospérité sur l'exploitation des richesses des pays du Tiers Monde et créé les conditions

de la misère pour les populations d'Afrique et d'Asie. Des milliers de femmes, d'hommes et d'enfants tentent de fuir désespérément l'oppression parfois, la faim et la pauvreté toujours, et ce dans des conditions dangereuses, voire mortelles. Mais ces mêmes grandes puissances bloquent leur entrée sur leur territoire.

Aujourd'hui, les gouvernements britannique et français s'accusent mutuellement d'être responsables de la situation. Les ministres de l'Intérieur des deux pays doivent se rencontrer, le 12 septembre, mais n'envisagent pas d'autres solutions que de durcir la législation d'accueil des demandeurs d'asile et un renforcement des contrôles aux

frontières.

Pour se protéger des nouvelles vagues d'immigration, ces gouvernements n'ont rien trouvé de mieux que de se barricader encore un peu plus, de développer le dispositif policier aux abords du tunnel sous la Manche, de rajouter quelques kilomètres de grillages et de barbelés. C'est beaucoup pour un simple tunnel qui à l'origine était censé rapprocher les peuples et faciliter la libre circulation entre les hommes!

Aujourd'hui, la Grande-Bretagne subit le contrecoup, dans une certaine mesure, de sa politique impérialiste passée où après avoir colonisé le monde entier, ouvert ses portes et accueilli, au gré de ses intérêts,

des milliers d'hommes et de femmes originaires de ses ex-colonies, tente de stopper l'afflux massif de nouveaux réfugiés, pauvres parmi les pauvres, qui se dirigent par tous les moyens vers ses frontières. Tandis que le gouvernement français, lui, ne voit pas d'un mauvais œil, tous ces demandeurs d'asile quitter son territoire.

Pourtant, des solutions il y en aurait, pour ces pays riches que sont la France et l'Angleterre, à commencer par accueillir dignement ces quelques milliers d'hommes et de femmes, de les loger, de scolariser leurs enfants et de leur permettre de trouver un travail.

René CYRILLE



UNE INTRANSIGEANCE RÉVOLTANTE A L'ÉGARD DES SANS-PAPIERS

C'est à nouveau par une fin de non recevoir que les autorités préfectorales ont répondu aux demandes de régularisation des sans-papiers qui occupent depuis trois mois l'ancienne gendarmerie de Saint-Denis dans le département de la Seine-Saint-Denis près de Paris.

Dimanche 9 septembre, vers minuit, les sans-papiers accompagnés de ceux qui les soutiennent ont installé pour la nuit leur campement sur le parvis de la préfecture de Seine-de-Denis, à Bobigny. Il s'agissait de tenter une nouvelle fois d'obtenir des réponses positives du préfet qui n'en finit pas de lanterner ces hommes et ces femmes qui ne demandent qu'à vivre normalement dans ce pays où ils habitent,

travaillent depuis de nombreuses années. Eh bien non, le lendemain, un représentant du préfet leur faisait savoir que sur 75 dossiers déposés onze seulement étaient régularisés, deux l'étaient « sous conditions », vingt-trois demandes étaient purement et simplement rejetées tandis que seize cas faisaient l'objet d'examen complémentaires ou de renvois vers d'autres préfectures. Pour les vingt-trois restants, aucune réponse n'a été donnée.

L'arbitraire le plus total a prévalu dans les décisions impitoyables semant le désespoir parmi ceux qui avaient espéré que les autorités feraient un geste, un simple geste de justice. Et l'on voit une fois de plus comment l'inacceptable refus des autorités gouvernementales est la véritable responsable des décisions dramatiques que viennent de prendre plusieurs sans-papiers de Saint-Denis qui ont choisi

d'entamer une grève de la faim.

Face à une situation qui dure depuis des années et qui exclut de toute vie normale 13 000 sans-papiers en Seine-Saint-Denis, plus de 70 000 dans le pays, une mesure s'impose : la régularisation de tous les sans-papiers. C'est au gouvernement socialiste qu'incombe la responsabilité de répondre enfin positivement à l'espoir qu'ils ont fait naître parmi les sans-papiers, il y a un peu plus de quatre ans quand il parlait d'en finir avec les lois et les réglementations anti-immigrés. Les préfets appliquent de façon inhumaine et arbitraire des choix que Chevènement a faits, et que Vaillant met en œuvre, sous l'égide de Jospin, tous ayant repris à leur compte la politique de Pasqua ou Debré. Ils ont montré ainsi ce que valent leurs promesses et les déclarations qu'ils savent agiter le temps d'une campagne électorale.

Dépistage du cancer et monopole

SANTÉ PUBLIQUE ET CAPITALISME

NE FONT PAS BON MÉNAGE

Un laboratoire américain, Myriad Genetics, a obtenu depuis janvier 2001 le monopole sur les tests de dépistage du gène qui prédispose certaines femmes au cancer du sein. En vertu du brevet qu'elle a été la première à déposer sur le gène responsable, cette société voudrait obliger les millions de femmes concernées dans le monde à envoyer leurs échantillons sanguins aux Etats-Unis, à Salt Lake City, siège de l'usine à tests de Myriad.

Qu'une entreprise impose ainsi sa mainmise sur le dépistage génétique du cancer soulève à juste titre l'indignation. Mais cette affaire révèle surtout, en les poussant jusqu'à l'extrême, les aberrations de cette société où tout est bon, la santé publique comme le reste, pour faire du profit.

Est-il acceptable de breveter une molécule humaine ou animale, c'est-à-dire imposer sa propriété industrielle sur le vivant? C'est effectivement absurde et scandaleux qu'une société puisse ainsi imposer sa propriété sur une molécule existant à l'état naturel. Mais il est tout aussi scandaleux que les dirigeants et les action-

naires de Myriad Genetics puissent s'approprier ce qui découle des travaux conjugués de centaines de chercheurs et de laboratoires, depuis des décennies. Ceux qui ont participé à la recherche génétique ont bien plus le droit de revendiquer un rôle dans la découverte de ce gène que Myriad Genetics qui s'est contentée d'être la première à oser déposer un brevet pour en tirer des royalties.

Au-delà, c'est le système des brevets et de la propriété privée qui est scandaleux. Car il est scandaleux qu'un groupe pharmaceutique, sous prétexte qu'il détient le brevet d'un médicament, puisse en tirer des profits et

en interdire la copie, y compris dans des pays pauvres où ce médicament constitue un besoin vital pour toute la population.

Et ce qui est vrai pour la recherche médicale l'est tout autant pour l'ensemble de l'économie. Car tout ce que l'on produit aujourd'hui résulte des progrès réalisés par l'Homme depuis l'aube de l'humanité, et pas de ceux qui possèdent assez d'argent pour s'approprier les brevets, les laboratoires de recherche et les usines, et pour en amasser encore plus.

Une société soucieuse du bien-être de tous ses membres, et pas seulement des profits de quelques-uns, devra non seulement libérer

la recherche de toute entrave mais aussi permettre que toute la société bénéficie des progrès de la science. Cela signifie que l'on se débarrasse de la domination des capitalistes.

Roger MEYNIER

Cité Joliot-Curie (Argenteuil)

Des locataires mobilisés pour la défense de leur gardien

Dans la cité Joliot-Curie d'Argenteuil, un parking souterrain est dans un état lamentable. Il y a une dizaine de mois, un gardien a établi une attestation à un locataire sur l'état de son box. Depuis lors, sa hiérarchie le harcèle pour qu'il parte dans une autre cité. Au lieu de régler le problème, les dirigeants de l'office HLM, maintenant présidé par le nouveau maire RPR, s'en prennent à celui qui l'a constaté.

Ce gardien dans la cité depuis 21 ans, estimé par tous, veut rester dans la cité. Depuis des mois, il a trouvé le soutien des locataires. Alors que l'affaire n'est toujours pas réglée, un rassemblement a eu lieu ce samedi devant l'antenne de l'Office HLM de la cité. Puis à une quarantaine, nous sommes descendus à la mairie où nous attendait un accueil solide mais personne pour nous rencontrer.

On parle du malaise des cités, de la violence, de l'insécurité. Mais justement, à Joliot-Curie, la relation entre gardiens des immeubles, connus de tous, attentifs, en particulier aux plus anciens, et les locataires est telle qu'elle permet de résoudre bien des problèmes. Et c'est cela que l'on voudrait briser? Outre la solidarité avec ce travailleur estimé, injustement mis en cause, c'est ce que tiennent à défendre les locataires mobilisés pour que ce gardien reste là où il joue si bien son rôle.

LA COUPE EST PLEINE

Le Commissariat général du Plan vient de publier un rapport de près de 400 pages sur « la politique de préservation de la ressource en eau destinée à la consommation humaine ».

En termes modérés, ce rapport enregistre et énumère les causes des pollutions de l'eau, d'origine surtout agricole, liées à l'usage des engrais et pesticide, et constate que « les préoccupations environnementales n'occupent encore aujourd'hui qu'une position marginale dans la politique agricole ». C'est bien le moins qu'on puisse dire!

La situation est décrite de façon plus détaillée. De là, à apporter des solutions, sans parler de les mettre en

œuvre, il y a évidemment un... océan.

Parmi les premières mesures préconisées par les auteurs du rapport figurent des mesures fiscales. Ils voudraient que soit pratiqué « le paiement de redevances assises sur les quantités nettes de substances polluantes émises vers les eaux souterraines ou superficielles ». En bref, les pollueurs paieraient en fonction de la pollution des eaux qu'ils engendrent. Cela ne changerait probablement pas grand-chose à la situation, puisqu'en règle générale, les plus gros pollueurs sont aussi les plus gros producteurs, ayant les moyens de payer largement pour continuer à produire — et à polluer — autant qu'ils le veulent, d'autant plus largement qu'ils sont aussi ceux qui touchent les plus fortes subventions des pouvoirs publics, français et européens. Certes, cela pourrait

peut-être corriger un peu le scandale que représente le paiement de la redevance actuelle pour pollution des eaux, acquitté à 88% par les usagers ordinaires, à seulement 12% par les industriels (ceux-là, on a tendance à les oublier) et pas du tout par les agriculteurs. Mais ce n'est certes pas le fait de payer qui supprimerait la pollution de l'eau et ses causes. D'autant que, comme à chaque fois, ce seront les consommateurs en bout de chaîne qui supporteront le poids de la taxe.

Le rapport désigne donc les agriculteurs comme étant largement responsables de cette pollution. C'est probable quand on sait la quantité invraisemblable d'engrais, de pesticide, des produits phytosanitaires utilisés. Tout cela se retrouve dans les eaux, d'autant plus que l'irrigation s'est généralisée (voir le maïs par exemple) avec des matériels d'arrosage perfectionnés.

Les eaux lessivent des cultures surchargées de produits chimiques, et tout cela se retrouve dans les rivières, les étangs, les nappes phréatiques. Encore qu'il faudrait aussi distinguer entre les exploitations, plus ou moins importantes, et entre les agriculteurs qui ne sont pas tous des gros producteurs d'animaux ou de végétaux.

Il y a donc bien évidemment la responsabilité directe des agriculteurs. Mais il ne faudrait pas oublier que la logique qui les pousse à produire, toujours produire plus, c'est la loi du marché. Cette dictature du marché, des agriculteurs en profitent ou la subissent. Mais la collectivité, toute la collectivité, y compris les agriculteurs, en est victime.

Combattre contre la pollution ne peut se concevoir que si, dans le même temps, on s'attaque directement à cette « logique »-là.

André VICTOR

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Le « nouveau communisme » : un défi pour le PCF... et pour l'extrême gauche

Les échéances du prochain congrès, fin du mois d'octobre, sont désormais proches. Le PCF va mal et son avenir – du moins à l'aune des sondages électoraux – semble bien sombre. Cette question taraude sans doute bien des militants, la fête de l'Humanité sera l'occasion de la vérifier dans la discussion.

Cette crise n'est pas nouvelle – loin de là – et elle a des aspects multiples. Les réponses que semble vouloir apporter Robert Hue sont elles aussi diverses. Il souhaite manifestement renouveler le mode de fonctionnement et les interventions du PCF en l'ouvrant davantage à tous ceux qui ne sont pas communistes mais partageraient avec ceux-ci un certain nombre d'objectifs et de préoccupations. C'est dans la continuité de ce qui a déjà été entrepris en renouvelant récemment la direction du parti. C'est surtout la continuation et l'accentuation de toute une évolution qui a vu les liens du PCF avec la classe ouvrière se distendre progressivement et ses cellules d'entreprises disparaître.

Plus embrouillée est la question de savoir ce que devrait être le projet d'un « nouveau communisme ». Selon Robert Hue, c'est un véritable défi : trouver une voie pour un parti qui ne serait ni social-démocrate ni d'extrême gauche, alors que la référence à l'URSS a disparu.

Un trompe l'oeil

La mutation voulue par Robert Hue est engagée depuis plusieurs années et il est toujours aussi difficile de connaître précisément ce que devrait être ce projet communiste. On sait du moins ce qu'il ne sera pas. Bousculée par les mauvais résultats électoraux, la direction du PCF semble en effet avoir la préoccupation de répondre avant tout à ceux qui seraient tentés par l'extrême gauche. Avec un argument : on s'engagerait dans une voie stérile si les mobilisations de la classe ouvrière n'étaient pas relayées au niveau des institutions. C'est évidemment se payer de mots !

Quelle est donc la mobilisation qui aurait été relayée par les ministres communistes ? Les interventions de Gayssot, qui laissent sur le carreau des centaines de travailleurs d'AOM-Air liberté, auraient-elles contribué à relancer la lutte de ceux-ci ? Sa présence à la tête du ministère des transports a-t-elle servi à autre chose qu'encourager les directions syndicales à ne pas trop en faire ? On l'a vu notamment à la SNCF quand la direction de la CGT a milité contre la grève des roulants, main dans la main avec le ministre.

Quelle est la mesure favorable aux travailleurs que les ministres communistes auraient contribué à faire adopter parce qu'ils sont au gouvernement ? Les amendements déposés en juin dernier à la loi sur « la modernisation sociale » ? Robert Hue a beau abuser de la méthode Coué, et répéter sur tous les tons que c'est une avancée, on ne voit toujours pas comment elle servira de point d'appui aux travailleurs pour améliorer le rapport de force.

Pourtant Robert Hue prétend avoir tiré les leçons du passé et notamment de l'ex-

périence de 1981. Il ne suffit pas, dit-il, d'être au gouvernement, il faut le pousser sur sa gauche en appuyant toutes les mobilisations des classes populaires. La démarche semble ambitieuse et en même temps réaliste. Mais cela ressemble surtout à un trompe l'oeil.

Le fait d'être au gouvernement n'aide pas les militants du Parti Communiste à intervenir dans les luttes au niveau où cela serait nécessaire. Cela conduit surtout sa direction à travestir la réalité et à présenter de manière mensongère la politique menée par le gouvernement Jospin. Lorsque la direction du PCF a prétendu au moment du vote sur la loi Aubry que c'était une « avancée de civilisation » (Maxime Gremetz), et que c'était un point d'appui pour aller plus loin encore dans les négociations, il trompait son monde. C'est au contraire en disant la vérité sur cette loi, qu'on aurait aidé à organiser la riposte au niveau où c'était nécessaire, tous ensemble. Au lieu de cela, les travailleurs et les militants se sont retrouvés isolés, entreprise par entreprise, à essayer de limiter les dégâts, et pas davantage.

Alors si demain la mobilisation contre les licenciements prenait une toute autre ampleur au point de gêner le gouvernement que ferait le PCF ? De quel côté serait-il ? Celui du gouvernement et de ses ministres, ou des travailleurs et des chômeurs ? Appellerait-il à faire confiance à la loi, et à ses entraves, ou à développer la lutte ? Si le passé est le garant de l'avenir...

Quelle alternative ?

Dans le projet communiste de Robert Hue la seule chose qui semble à peu près claire et précise, c'est que le PCF doit avoir une « posture plus offensive » pour ainsi engranger quelques voix supplémentaires lors des prochaines élections. C'est donc toujours la même recette. Cela fait des années, des décennies, que Robert Hue, et George Marchais avant lui, et même Maurice Thorez encore avant, nous racontent la même chose. Comme si le score du PCF en 1981 – le double de ce qu'il est actuellement – avait permis de faire bouger les choses à gauche ! Ou celui de 1945, qui était lui-même le double de celui de 1981 !

Mais que faire d'autre ? Quelle alternative pourrait-il y avoir aux élections et à la participation au gouvernement ? C'est là sans doute où les problèmes du PCF sont aussi un véritable défi pour l'extrême gauche.

Nous verrons bien si le PCF prend réellement dans la période qui vient une « posture plus offensive » ou non. Nous en doutons, mais il prétend vouloir le faire. Prenons-le aux mots. Pour cela l'extrême gauche doit non seulement répondre positivement à toute initiative de sa part sur le terrain des luttes mais prendre les devants et faire elle-même des propositions si rien ne suivait les grandes déclarations d'intention. C'est ainsi qu'elle pourra gagner un peu plus de crédit auprès des militants du Parti Communiste et ouvrir réellement la discussion avec eux.

Raoul GLABER

Convergences Révolutionnaires numéro 16 (juillet-août 2001)
Un dossier « Révolte en Kabylie, révolte en Algérie » ; des articles sur « pourquoi pas une candidature LO-LCR ? sur la manifestation du 9 juin et la préparation d'une suite, sur la « loi de modernisation sociale », sur le positionnement du PCF, sur les mafias des entreprises de nettoyage...
Pour se procurer ce numéro, 10 F, écrire à Lutte Ouvrière, pour la Fraction.
Abonnement : un an 60 F, de soutien 100 F.

Leur société



Gamma
Contrôle de police dans le RER parisien.

La sécurité UN ENJEU DÉMAGOGIQUE POUR LES POLITICIENS DE TOUT BORD

Les politiciens, qu'ils soient de droite ou de gauche, en train de se placer pour l'élection présidentielle prochaine, y vont chacun de leur discours sécuritaire, assaisonné d'une bonne dose de démagogie, jouant sur les sentiments d'une opinion publique inquiète de la « montée de la délinquance » et des problèmes de sécurité.

Parmi les axes de cette campagne, les appels à la répression figurent en bonne place. Après les couvre-feux pour les jeunes, décidés cet été dans certaines villes, à droite Chirac défend l'idée de la « tolérance zéro », qui impliquerait un quadrillage policier omniprésent et une répression immédiate et sans indulgence, quel que soit le délit. Madelin veut créer des établissements spécialisés pour les délinquants mineurs et Jean-Louis Debré demande que l'âge de la détention provisoire soit abaissé à moins de treize ans. A gauche, le discours n'est guère différent, même si le fait d'être au gouvernement impose des propos plus mesurés. Préfets et procureurs sont appelés à coopérer plus qu'ils ne le font. La ministre de la Justice, Marylise Lebranchu, entend « mettre sous tension la chaîne pénale » afin d'accélérer et de renforcer les sanctions. Daniel Vaillant, ministre de l'Intérieur, appelle à la multiplication de la télésurveillance, consistant à installer des caméras vidéos dans les endroits dits sensibles..., caméras qui possèdent peut-être un pouvoir de dissuasion, qui permettent au personnel de surveillance de suivre en direct une agression mais ne lui permettent pas de l'empêcher.

Ces dernières années, si la hausse de la délinquance s'est poursuivie, elle l'a fait indépendamment de la couleur politique des gouvernements qui se sont succédé comme de celle des ministres de l'Intérieur. Car cette poussée de la délinquance a des raisons profondes, sociales, devant lesquelles les gouvernements, quels qu'ils soient, ne font rien. Car agir, cela voudrait dire s'attaquer directement à la toute-puissance du patronat. Ni les

uns ni les autres ne veulent donc s'attaquer aux racines du mal.

Pour enrayer cette montée de la délinquance, il faudrait y consacrer les moyens financiers nécessaires et commencer par s'en prendre aux mauvaises conditions de vie, de logement, d'éducation, de transports, etc., sans parler bien sûr de la nécessité de faire reculer rapidement et massivement le chômage.

Les immeubles qui se dégradent dans des quartiers entiers laissés à l'abandon et transformés en véritables ghettos de la misère, la disparition des services publics, le personnel insuffisant (quand il n'est pas carrément inexistant) dans les trains et les gares de banlieue, dans les métros, le manque de personnel dans les écoles et les lycées, sont autant de facteurs qui contribuent au fait que l'incivilité et l'insécurité prennent de plus en plus d'ampleur, faisant grandir du même coup l'inquiétude de la population, à commencer dans les quartiers où vit la population laborieuse. Il faudrait s'attaquer à tous les facteurs de pauvreté, et en particulier bien sûr au chômage, si ceux qui parlent si fort de l'insécurité étaient réellement animés d'une volonté de la faire reculer.

Au lieu de cela, les gouvernants passés, présents comme futurs, multiplient les effets d'annonce. Quand ils prennent des mesures, il s'agit de mesures ponctuelles, qui ne font que déplacer les problèmes, et toujours vers les quartiers les plus pauvres des villes. Une façon pour eux de s'en débarrasser, quitte à exploiter la situation au profit de leurs ambitions électorales.

L.P.

Union européenne

QUAND LE PARLEMENT FAIT MINE DE S'INTÉRESSER AU MONDE DU TRAVAIL, C'EST POUR DÉFENDRE... LE PATRONAT!

Le Parlement européen s'est réuni à Strasbourg du 4 au 7 septembre derniers. La presse s'est fait l'écho de différents sujets à l'ordre du jour, notamment l'élargissement de l'Union européenne ou encore le système d'espionnage anglo-saxon « Echelon ». Les rapports sur les comités d'entreprise des grandes entreprises européennes pouvaient sembler concerner le monde du travail. Mais il n'en était rien.

Même quand le Parlement traite d'un tel sujet, ce n'est même pas un reflet du monde réel. Ainsi, l'un des rapports concernant l'institution d'un comité d'entreprise européen mettait l'accent sur les « impératifs de la concurrence ». Les trois députées de Lutte Ouvrière, Arlette Laguiller,

Armonie Bordes et Chantal Cauquil, ne pouvaient donc l'approuver : « Nous n'avons pas voulu, par un vote négatif, empêcher ce rapport de passer, pour tenir compte du souhait d'un certain nombre de syndicats. Notre abstention signifie cependant notre désaveu à l'égard de propositions

qui, sous prétexte d'élargir les droits des travailleurs, se placent clairement du point de vue des intérêts patronaux. On nous parle d'« impératifs de concurrence » mais on ignore l'impératif qui est d'assurer le droit des travailleurs de vivre et de toucher un salaire. Pour l'auteur du rapport, aider les patrons, c'est un impératif. Par contre, pour ce qui est du droit des travailleurs, il est d'emblée limité au droit d'être informés des licenciements qu'on leur impose, il n'est pas question de les empêcher. Le simple droit de veto est refusé aux comités d'entreprise, alors même que, devant la multiplication des licenciements collectifs, y compris dans les grandes entreprises qui font depuis des années des profits énormes, seule l'interdiction des licenciements pourrait protéger les travailleurs », ont-elles déclaré.

Arlette Laguiller était intervenue sur ce point au cours de la discussion : « En France, on voit bien que, sur toutes les décisions essentielles pour la vie des travailleurs, la décision finale appartient aux patrons. Les comités d'entreprise sont réduits à l'impuissance — comme lors des licenciements inacceptables chez Moulinex, Aventis, Danone et bien d'autres — ou ils sont englués à cautionner les décisions patronales, voire à désigner les victimes des licenciements, comme chez AOM-Air Liberté. Alors, le seul droit qui en serait un pour les travailleurs, c'est celui à l'emploi, ce qui signifie l'interdiction des licenciements, au moins dans les entreprises qui font du profit. »

« ECHELON » : BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN

Le Parlement européen avait fait grand cas du système « Echelon », système d'espionnage anglo-américain. Les systèmes d'espionnage existent dans tous les grands Etats capitalistes. Ce n'est donc pas cela qui embarrassait l'Union européenne, mais le fait que, là encore, les concurrents des entreprises européennes risquaient de découvrir leurs secrets.

Les députées de Lutte Ouvrière ont expliqué qu'elles avaient voté « contre ce rapport, non seulement pour dénoncer ses complaisances à l'égard du système « Echelon », sans le ridicule espoir que le Parlement européen puisse peser sur la décision

de ceux qui l'ont mis en place, mais surtout pour dénoncer l'ensemble du système des relations entre Etats, ainsi qu'entre groupes financiers et industriels dont l'espionnage universel n'est qu'une des nombreuses conséquences.

La rivalité entre grandes puissances dans leurs efforts concurrents pour mettre la planète en coupe réglée a pour instrument l'espionnage politique et militaire. Le secret industriel et commercial, prôné par tous les défenseurs de l'ordre capitaliste afin de cacher à leurs propres populations les multiples façons de s'approprier et de gaspiller la richesse sociale, a pour complément inévitable l'espionnage industriel. Toutes ces pratiques, partagées par tous les Etats qui en ont les moyens, sont attentatoires aux libertés démocratiques et aux droits de la personne humaine. Le rapport n'est au fond préoccupé que de protéger les industriels européens. »

Autant dire qu'il était dérisoire de la part de certains députés de la Gauche Unitaire Européenne, parmi lesquels Alain Krivine, de chercher, dans une prise de position minoritaire, à améliorer ce rapport en écrivant notamment : « Ce système viole donc de manière flagrante les libertés des citoyens européens, la logique du libre marché et la sécurité de l'Union ; quelle que soit notre appréciation ou opposition à ces logiques et à ces traités, ces violations sont inacceptables. »

Rentrée des classes

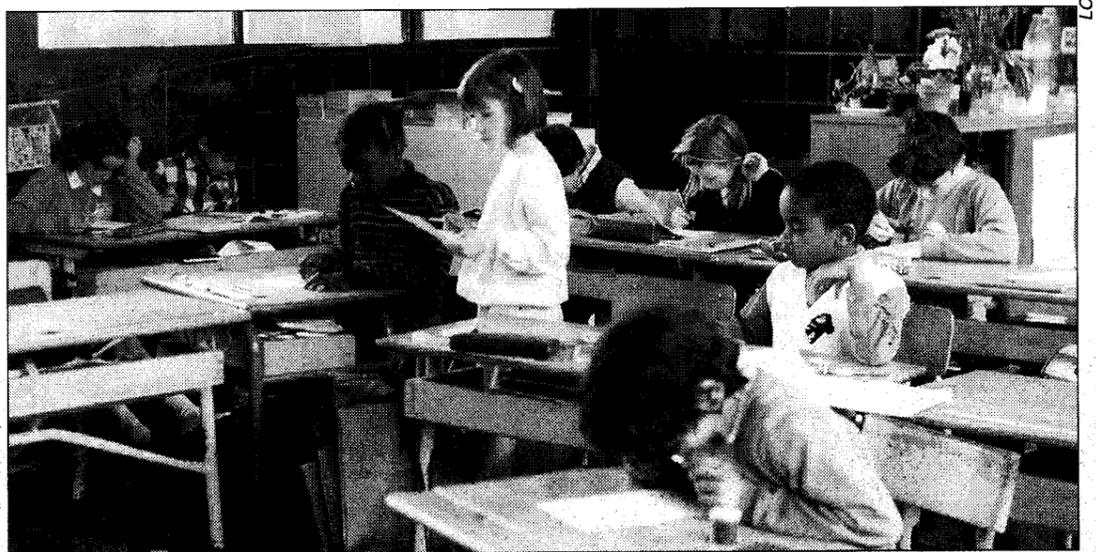
« TOUT EST NORMAL... » SAUF QUE...

En cette rentrée scolaire, Jospin a voulu faire dans l'humour en déclarant que « le grand événement de la rentrée, ce n'est pas la rentrée politique, c'est la rentrée des classes ». Quant au ministre de l'Éducation nationale, Lang, et son compère Mélanchon de l'Enseignement professionnel, ils ont choisi de jouer la partition de la discrétion, plutôt que d'effectuer des déclarations tonitruantes. Il est effectivement bien inutile de prendre à rebrousse-poil le personnel de l'Éducation nationale qui, lui, connaît la situation sur le terrain.

Dans nombre d'établissements, tous les personnels

n'étaient pas en poste dès la rentrée, au point qu'à la vavite, l'Éducation nationale a dû embaucher plusieurs milliers de vacataires. De trop nombreux élèves et encadrants retrouvent des locaux inadaptés et en nombre insuffisant qui rendront difficile l'activité scolaire une nouvelle année durant. Et l'on ne peut pas parler d'une situation normale lorsque les personnels de la médecine scolaire, l'assistance sociale, les personnels de surveillance, d'entretien et de fonctionnement sont notoirement insuffisants.

Quant au gouvernement, il considère la situation presque normale... selon les normes mises en place, normes qui, même lorsqu'elles sont respectées, sont totalement inadéquates quand il s'agit d'enseigner correctement dans les



quartiers difficiles. Même limité à 30 ou à 25 ou à 20, selon le degré de l'enseignement ou le type d'établissement, ce nombre maximum d'élèves par classe est encore trop élevé. Les critères utilisés pour définir le nombre de personnel parasco-

laire ne tiennent pas compte des nécessités réelles. Et combien de locaux et d'établissements sont tout simplement inadaptés ?

Ici ou là, des parents ont réclamé l'ouverture de classes ou leur maintien, même lorsqu'on leur rétorquait que les

moyens et moins d'élèves par classe sont des conditions essentielles pour faire face aux difficultés de ce quartier populaire.

A cela, le gouvernement ne répond pas. Qu'il n'y ait pas trop de problèmes voyants lui suffit. Quant aux

normes ne le permettent pas. De la même façon, à Mantes, au Val-Fourré, les enseignants du primaire et des collèges ont manifesté, au lieu d'effectuer la rentrée, pour exiger des moyens supplémentaires. Car chacun sait que davantage de

vrais problèmes, pour avoir une chance de les résoudre, il faudrait s'en donner les moyens. C'est un choix qui n'est celui ni de Jospin ni de Lang.

Michel ROCCO

Allemagne

L'accord 5 000 x 5 000 de Volkswagen

UNE GRANDE AVANCÉE... EN DIRECTION DU 19^e SIÈCLE !

Le syndicat IG-Metall de Volkswagen vient de signer l'accord « 5000x5000 » avec la direction : 5 000 emplois à 5 000 marks (16 770 F brut par mois). Il a été présenté aux travailleurs comme l'ACCORD permettant de créer des nouveaux emplois. Mais il s'agit en fait pour les patrons d'accroître l'exploitation.

Les salaires seront de 20 % inférieurs aux salaires habituels de Volkswagen Allemagne. Le salaire mensuel de base sera d'environ 13 000 F brut au début, pour passer à environ 14 600 F brut. Pour arriver aux 5 000 marks promis, il faut

que les travailleurs obtiennent des primes accordées en fonction de « performances personnelles ». Et encore faudra-t-il que le nombre de voitures fixé par la direction soit fait. Autrement, elles devront être finies après la fin du poste, sans rémunération !

Certes, le syndicat a introduit dans l'accord une clause prévoyant que VW paye ces heures si la production n'a pas pu être effectuée dans les temps par la faute de VW. Mais c'est bien la direction qui fixe la quantité de voitures à produire et ce ne sera pas facile de lui faire assumer la responsabilité des délais supplémentaires.

La durée de travail sera de

38 heures par semaine, mais elles ne seront payées que 35 heures, les 3 heures restantes comptant comme temps de « qualification ». Et bien entendu, il s'agit de 38 heures en moyenne annuelle, avec un maxi à 48 heures. Les travailleurs pourront accumuler jusqu'à 200 heures supplémentaires avant que VW soit obligé d'accorder des récupérations. Se faire payer les heures supplémentaires ne sera plus possible à moins que cela n'arrange l'employeur. En plus, la semaine se fera sur six jours, et le samedi sera payé au tarif normal.

En plus de tout cela, l'accord ne porte plus sur 5 000 nouveaux emplois. Seulement 3 500 travailleurs doivent être embauchés dans une nouvelle

usine pour minivans en octobre 2002. Sur les 1 500 autres, aucun engagement n'est pris. Les chômeurs candidats seront sélectionnés et formés pendant trois mois aux frais de l'Etat. Ensuite, Volkswagen profitera « d'aides à l'emploi » pour 30 % à 70 % des salaires pendant les six premiers mois ou bien jusqu'aux deux premières années, en fonction de la « catégorie » du chômeur employé.

Les patrons de VW ouvrent une brèche dans les acquis des travailleurs allemands. Et ils bénéficient de la complaisance des directions syndicales. Et il est certains que d'autres patrons tenteront de généraliser ces reculs sociaux. Mais il est moins sûr que les travailleurs acceptent sans réagir.



Des manifestants envahissent le site pour protester contre la privatisation.

Référendum au Sahara occidental

L'ONU SOUTIENT OUVERTEMENT LA MONARCHIE MAROCAINE

Le roi du Maroc, Mohammed VI, dans une récente interview au Figaro, faisait le bilan de deux ans de règne, et déclarait en substance qu'il avait réussi à résoudre la question du Sahara occidental qui empoisonnait l'existence de son royaume depuis vingt-cinq ans.

On comprend mieux sa satisfaction lorsqu'on sait que le référendum sur l'autodétermination du Sahara occidental que l'Onu est censée organiser... depuis janvier 1992, date à laquelle il était initialement prévu, vient une énième fois d'être ajourné. Pressée de trouver une solution politique à ce problème qui perdure, l'Onu n'y est pas allée par quatre chemins, prenant ouvertement parti pour la monarchie marocaine, proposant aux Sahraouis l'autonomie, mais dans le cadre de la souveraineté marocaine. Cela reviendrait à reconnaître de fait l'occupation par le Maroc du territoire sahraoui.

En 1975, profitant du retrait de l'ancienne puissance coloniale espagnole du Sahara occidental, le roi Hassan II lançait son peuple dans une guerre meurtrière et coûteuse pour occuper la région. L'état-major militaire fit alors régner l'arbitraire, assassinant par milliers les opposants sahraouis à l'occupation militaire, condamnant des dizaines de milliers d'autres à vivre en exil dans des camps de réfugiés, en territoire algérien. Depuis, le Front Polisario

lutte pour l'indépendance du peuple sahraoui.

Pour régler la question, il avait été envisagé de procéder à un référendum d'autodétermination. La mission des Nations unies, la Minurso, avait été chargée de l'organiser en recensant les électeurs sahraouis : un peu plus de 86 000 inscrits sur les listes électorales provisoires en décembre 1999. De son côté l'Etat marocain, qui s'oppose à une telle consultation, conteste les critères d'identification des électeurs. Il a multiplié les recours administratifs pour faire inscrire parmi les électeurs des tribus marocaines favorables au roi.

Si bien que l'Onu, prétextant le blocage du processus, a tout simplement décidé de repousser le référendum, tout en proposant une « troisième voie », entre l'annexion pure et simple et l'indépendance : celle de l'autonomie. Cette idée n'est pas nouvelle : elle faisait déjà partie des propositions marocaines, en avril dernier.

UNE « AUTONOMIE » SOUS CONTRÔLE

Dans son projet d'accord-cadre sur le statut du Sahara, James Baker,

envoyé spécial de l'Onu, propose que le peuple sahraoui s'occupe de l'administration gouvernementale locale, du maintien de l'ordre, des transports, de l'éducation, de la culture, tandis que le royaume du Maroc exercerait sa compétence exclusive sur les relations extérieures, la sécurité et la défense nationale, le drapeau, la monnaie, les services des douanes. Autrement dit, le Sahara occidental deviendrait la énième province du Maroc.

Au bout de cinq ans, le plan prévoit l'organisation d'un référendum où pourraient voter tous ceux qui auraient résidé en permanence au Sahara l'année précédant la consultation. Cela reviendrait à donner le droit de vote aux militaires et aux fonctionnaires de l'administration marocaine des territoires occupés, qui sont d'ores et déjà plus nombreux que les Sahraouis. Car, depuis plusieurs décennies, le gouvernement marocain a favorisé l'émigration des Sahraouis vers le nord du Maroc, tout en privilégiant la colonisation de la région par des Marocains. Une façon de truquer le futur référendum, s'il avait lieu.

Jusqu'à présent, l'Onu a toujours tergiversé, reconnaissant sur le papier et en paroles le droit à l'indépendance du peuple sahraoui, mais ne faisant absolument rien pour qu'elle se réalise. Cette fois-ci, les choses ont le mérite d'être claires :

l'Onu prend ouvertement parti pour la monarchie chérifienne car elle ne veut à aucun prix léser les intérêts d'un pays traditionnellement allié de l'impérialisme dans la région.

L'OCCUPATION ET LE PILLAGE DU SAHARA CONTINUENT

L'occupation militaire du Sahara occidental représente pour la monarchie une source de profits. Cette région possède des côtes parmi les plus poissonneuses du monde et surtout un sous-sol riche en minerai de fer et en phosphates (le Maroc est déjà l'un des tout premiers producteurs mondiaux de phosphates)

Dans la proposition de l'Onu, la bourgeoisie marocaine voit « une reconnaissance des droits historiques du royaume sur ses provinces sahariennes ». Les nationalistes qui rêvent d'un « Grand Maroc », de Tanger aux rives du fleuve Sénégal, au sud, et jusqu'à Tindouf, à l'est, crient déjà victoire. Le Front Polisario a protesté contre un plan qui « entérine l'occupation illégale du territoire sahraoui ».

Face aux intérêts de l'allié régional de l'impérialisme, le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui ne pèse pas lourd aux yeux de l'Onu.

René CYRILLE

Aux C

La raison officielle donnée pour le manque de l'électricité est que les barrages sont au plus bas, à cause de la sécheresse. C'est un mensonge, qui n'est que le reflet des intérêts des dirigeants du pays et la r

Les ressources hydroélectriques du Brésil, qui fournissent 90 % de l'énergie électrique du pays, sont immenses. Le système de production et de distribution a été organisé au milieu des années cinquante, à la suite d'une sécheresse de six années consécutives qui avait imposé un gros rationnement. Les compagnies productrices de l'époque, qui étaient privées, se souciaient davantage d'augmenter les tarifs que la production.

Depuis près de 50 ans donc, le système, reposant sur des usines d'Etat et la production régulée par la société publique Electrobras, donnait toute satisfaction. Son principe consistait à avoir en réserve l'eau de cinq années de production, et de mettre en chantier une nouvelle usine dès que le risque de déficit futur atteignait 5 %. Les réseaux des différentes régions, où le régime des pluies est bien différent, étaient reliés entre eux. Le potentiel productif, aujourd'hui encore, permettrait de doubler la production. Des usines thermiques formaient une ultime réserve.

Quand vinrent les privatisations, en 1995, le contrôle du système resta centralisé, mais aux mains du privé, tout comme la distribution et une

Brésil

LA MÉCHANTE FÉE ÉLECTRICITÉ

Deux mois après la publication des mesures organisant le rationnement de l'électricité (chacun doit réduire de 20 % sa consommation), la population en mesure de mieux en mieux les conséquences. Un éclairage sur deux est coupé dans les rues et les transports publics. Le métro de Rio avait même annoncé qu'il fermerait le samedi et réduirait les rames à un seul wagon aux heures creuses, mais il y a renoncé. Les particuliers ont renoncé à utiliser le four à micro-ondes ou même pour certains la machine à laver le linge.

■ Les compagnies distributrices d'électricité annoncent chaque jour qu'elles vont effectuer des milliers de coupures, qui sont bien réelles pour les usagers, surtout quand ils

règlent leur facture en retard. Même si certains Etats ou tribunaux déclarent ces coupures illégales. Les industries et les commerces, eux, en sont protégés. Pour eux, les infractions aux mesures d'économies ne se tra-

duisent que par des hausses de prix – ce qui est de toute façon un des objectifs du plan gouvernemental.

Mais le plus révoltant, ce sont toutes les mesures antipopulaires que cela permettra de faire passer. Ainsi, le gouvernement a gelé les programmes sociaux qu'il avait pourtant qualifiés de « prioritaires », concernant l'assainissement, l'habitation, l'école, la réforme agraire. On a appris à cette occasion que la plupart de ces programmes avaient utilisé moins de 10 % de leur budget prévu au cours du premier semestre, et qu'ils étaient donc gelés de fait.

Les patrons de leur côté y ont trouvé une raison pour justifier à la fois les réductions d'effectifs, qui n'ont pas cessé depuis une dizaine d'années, et les augmentations de prix. Bien des produits de première nécessité ont en effet été « maquillés », la quantité à l'intérieur de l'emballage diminuant subrepticement, pour le même prix. Le rouleau de papier toilette est passé de 40 à 30 mètres ; les biscuits, biscottes, yaourts, poudres à laver, etc. ont perdu du poids.

Cette ambiance d'austérité sert aussi les petites et grandes combines du gouvernement. Ainsi, il refuse un réajustement de 75 % des salaires des fonctionnaires fédéraux, totalement bloqués depuis sept ans alors qu'en un an la monnaie a perdu 29 % de sa valeur. Les salariés des universités fédérales et ceux de la Sécurité sociale sont en grève sur cette revendication. Le président Cardoso a eu le culot de déclarer à la télévision qu'il leur donnait entièrement raison et leur proposait... 3,5 %.

Le gouvernement refuse un autre réajustement, celui des basses tranches d'impôts. Une commission de la Chambre des

députés avait proposé de relever les planchers de 35 %. Le gouvernement refuse, sous prétexte que cela ferait baisser les rentrées fiscales.

En contraste avec ces mesures d'austérité qui pénalisent les couches populaires, l'actualité continue à étaler les scandales politico-financiers de toute sorte. Le cacique qui depuis des dizaines d'années contrôle l'Etat de Bahia a démissionné du Sénat, pour ne pas en être expulsé : il violait le secret du vote des sénateurs – mais il est aussi un des champions de la corruption. Le président du même Sénat vient de démissionner, convaincu de détournements de fonds. Le gouverneur de l'Espirito Santo est menacé d'être cassé, pour détournements de fonds lui aussi. Quant à l'ancien maire de Sao Paulo, Maluf, les milliards qu'il avait planqués en Suisse, provenant de surfacturations et autres irrégularités, viennent d'être retrouvés à Jersey, autre paradis fiscal.

Ces scandales viennent au jour à l'occasion des luttes entre politiciens, bien souvent en vue de l'élection présidentielle de l'an prochain. Ils ne choquent même plus le petit peuple. Pour lui, politicien égale voleur.

Mais ce qui l'a heurté, c'est la pénurie d'électricité. A Curitiba dans l'Etat de Parana, la population s'est mobilisée pour empêcher la vente d'une société publique productrice d'électricité. Une partie des politiciens locaux a dû réagir à cette pression de la rue. Cela montre qu'il est possible d'agir, et pas seulement de « bien voter » tous les quatre ans.

Vincent GELAS

Parlement de l'Etat du Parana
tion de la Copel.

origines de la pénurie

pour la pénurie et le rationnement des réserves d'eau dans les années de sécheresse sert qu'à camoufler l'incapacité des capitalistes.

partie de la production. Mais la soif de profits des actionnaires fit arrêter les investissements et augmenter les tarifs. La société Light qui fournit Rio, filiale d'EDF, achète 23 dollars le courant qu'elle revend 120 au consommateur. La Light ne fait pas d'investissements mais distribue 98 % de ses bénéfices en dividendes.

De même, les usines depuis longtemps amorties qui ont été vendues, en général à des groupes étrangers, ont été exploitées sans souci des réserves, pour en tirer le maximum de profit immédiat. Et les fonds du

BNDES, la banque d'Etat pour le développement, servent à aider les « investisseurs » privés qui achètent les centrales. Le gouvernement a interdit à cet organisme de financer les constructions de centrales d'Etat.

Cette exploitation des réserves d'eau a été dénoncée dès 1998 par les techniciens d'Electrobras, qui prévoient un risque de déficit en 2000. Il était alors encore temps d'arrêter les privatisations, de reprendre les constructions de centrales publiques. Au lieu de cela, on continua à tirer sur les réserves d'eau, pour satisfaire le marché et les actionnaires. En août 1999 le risque de pénurie d'électricité dépassa 30 %, en décembre il atteignait 50 %.

Par chance, janvier et février 2000 connurent des pluies exceptionnelles. Les réserves

dans les barrages remontèrent de 18 à 29 %. Au lieu d'économiser, le gouvernement lança des programmes d'illuminations ! Mais la sécheresse arriva au début de 2001. Les barrages travaillent aujourd'hui avec les pluies de l'année. Les irresponsables qui ont provoqué la catastrophe se mettent à accuser le ciel ou leurs prédécesseurs au pouvoir.

En novembre prochain, les réservoirs devraient être à 10 % de leurs réserves. Si les turbines ralentissent, faute de pression, les protections automatiques couperont le courant et cela peut être la panne à l'échelle du pays, sous un président qui s'était bâti une réputation d'économiste compétent et que les journaux qualifient maintenant de « prince des ténèbres ».



Des manifestants protestent contre la privatisation dans les rues de Curitiba, la capitale du Parana.

Quand il n'y a plus de travail, le chômage baisse

Dans la région du grand-Sao Paulo, 16 à 18 % de la population active sont au chômage : 1,6 million de personnes. Sur l'ensemble du pays, 6,2 %.

Mais bien que les trois quarts des patrons disent qu'ils vont licencier et que le PIB du premier trimestre soit en baisse de 1 % par rapport à 2000, le taux de chômage est présenté comme étant en diminution. C'est que, lors des sondages qui servent à établir les sta-

tistiques, on ne compte comme chômeur que le salarié sans travail qui a démarché des emplois au cours de la semaine précédente.

Lorsque les embauches ralentissent nettement, comme c'est le cas actuellement, les chômeurs ne se précipitent pas à la recherche d'emplois qui, de toute façon, n'existent pas. En conséquence, ils ne sont plus comptabilisés comme chômeurs, et le taux de chômage baisse !

Plans sociaux, dépôts de bilan, fins de contrat...

L'AVALANCHE FAIT BOULE DE NEIGE

Le chômage a recommencé sa progression cet été. Les grandes entreprises industrielles anticipent, dès maintenant, leur crainte d'une récession dans leur branche. Résultat: plans sociaux, dépôts de bilan, restructurations, fins de contrat se multiplient et pour les travailleurs qui en subissent les conséquences, les emplois disparus nourrissent la remontée du chômage.

La liste des plans sociaux en cours est longue: Danone, Marks et Spencer, AOM-Air Liberté, Air Littoral, Hewlett-Packard, Ericsson, Flextronics, Valeo, 3M, Canal +, France-Soir, Case, SICN (filiale de la Cogema), Tréfilimétaux, BSN, Jouef et bien d'autres. Il s'y ajoute maintenant les «dépôts de bilan» comme Moulinex, Bata, Sofrer, etc., qui vont se traduire, à court terme, par des licenciements, tandis que

des restructurations frappent des sociétés comme Lucent, Philips, Alcatel, la Banque de France, le Crédit Lyonnais, les chaussures André, Péchiney, Saupiquet, NCR, le Sernam, Dim. Et cette liste n'est malheureusement pas exhaustive. Au total, ce sont des dizaines de milliers d'emplois qui sont en cause.

Pour les sept départements de la banlieue parisienne, la CGT a calculé que ces suppressions d'emplois frappaient quatre-vingt-six entreprises; près de 14 000 emplois qui vont passer à la trappe.

Ces dernières années, l'intérim a connu un véritable boom. On dénombrait en juillet dernier pas moins de 14,5 millions de contrats d'intérim. Or, les entreprises qui font le choix de réduire leurs effectifs, parfois en piétinant les promesses d'embauche qu'elles avaient pu faire en mettant en oeuvre la loi sur les 35 heures, suppriment, parfois du jour au lendemain, des emplois intérimaires.

Ainsi Philips, qui prévoit de supprimer 1 200 emplois en



Dans la manifestation du 16 octobre 1999 contre le chômage.

France, a déjà supprimé 900 postes d'intérim. La Sagem vient de supprimer 2 000 postes. Alcatel va en supprimer 1 400, Mitsubishi 800 et Solectron 2 000, soit plus de 7 000 emplois intérimaires qui disparaîtraient rien que pour ces entreprises.

En juillet dernier, la fin des missions d'intérim touchait près de 40 000 personnes, soit une

progression de 40% sur un an.

Bien sûr, à côté de cela d'autres entreprises continuent de prévoir des embauches, mais pas suffisamment pour que le solde ne soit pas négatif. Et il est à craindre que la menace d'une nouvelle récession ne conduise des dirigeants d'entreprise à réduire brutalement leurs prévisions d'embauches.

Les mesurées du gouvernement pour créer des emplois ne suffisent pas, sans compter qu'elles n'entretiennent que l'emploi précaire.

Endiguer sérieusement et radicalement la montée du chômage ne peut venir que d'une riposte d'ensemble de la classe ouvrière.

Jacques FONTENOY

Impôts

BAVURE ET DROIT DE REGARD

Judi 6 septembre, la surprise a été complète pour de nombreux contribuables mensualisés. La première page de leur avis d'imposition indiquait correctement leur nom, leur adresse, les versements déjà effectués et le montant de l'impôt mais, surprise, les pages deux et trois, elles, concernaient le voisin de palier ou d'autres habitants de la commune. Ces pages qui donnent les informations sur la manière dont est calculé l'impôt sont considérées comme confidentielles. Ce sont pour l'instant environ 5 000 personnes qui seraient concernées dans au moins sept départements (Paris, Yvelines, Essonne, Ile-et-Vilaine

et Ardèche, Isère, Drôme) et sans doute davantage.

Les hauts fonctionnaires des Impôts ont trouvé la source de ce vaste cafouillage. Il s'agirait d'une «malheureuse erreur technologique» dans la fabrication des avis d'imposition confiée à un imprimeur privé. Ce dernier avait la responsabilité de 18 départements. On n'a donc vu pour l'instant sans doute que la partie émergée de ce vaste bog informatique.

Le SNUI, (Syndicat national unifié des Impôts) proteste, mettant en cause la volonté du ministère des Finances de privatiser de plus en plus de secteurs, en particulier celui de l'imprimerie. Ainsi Laurent Gathier, secrétaire national du SNUI, confiait au quotidien *Le Parisien* que «les responsables politiques et administratifs ont décidé de restructurer les ateliers d'impression et de les réduire de 16 à 6, en autorisant par ailleurs le recours aux services d'imprimeries privées».

Il y a bien sûr des anecdotes cocasses relevées par la presse: un administré de Ris Orangis a reçu l'avis d'imposition du maire de la ville; un contribuable découvre que sa voisine mentait sur son âge ou encore cet autre qui commente les revenus d'un docteur de la ville. Tout cela peut paraître «clochemerlesque» mais en réalité, c'est tout le problème de la transparence des hauts revenus qui se pose à travers ce grand cafouillage.

En effet, ce ne sont certainement pas les petites gens qui sont les plus gênés dans cette affaire. Eux n'ont pas grand-chose de secret. La transparence de leurs revenus s'impose de fait. C'est le plus souvent leur salaire mensuel multiplié par douze. Mais la richesse déclarée d'un Messier, d'un Dassault, d'un Pinault, on ne risque pas de la connaître. La loi interdit en effet la divulgation d'informations fiscales. Pourtant, il serait intéressant de connaître les revenus de ces grosses fortunes, de savoir aussi comment

Pas de ralentissement pour la hausse des profits

Plusieurs grandes sociétés ont fait connaître leurs résultats financiers pour le premier semestre 2001, et on voit une fois de plus que leurs bénéfices augmentent considérablement.

L'Oréal annonce ainsi 26,3% de hausse pour son résultat net opérationnel, celui qui sert à calculer le bénéfice distribué aux actionnaires. Même chose pour ElfTotalFina, qui avait déjà battu tous les records l'an passé, et qui voit ses profits augmenter de 27% pour les six premiers mois de l'année.

Les groupes de la grande distribution - Pinault-Printemps-Redoute, Casino, etc. - affichent des résultats

identiques. Casino, qui détient un record en matière de hausses de prix, a vu son résultat d'exploitation s'accroître de 37%.

Les actionnaires peuvent se frotter les mains: ce sont des milliards de francs qu'ils vont percevoir sous forme de dividendes. S'il y a un ralentissement de l'économie, on peut en tout cas constater que ce n'est pas le cas pour la progression des fortunes des plus riches qui continuent à augmenter à un rythme effréné. Le comble, c'est que ce sont tous ces gens-là, riches à milliards, qui imposent un peu partout des suppressions massives d'emplois qui vont accroître encore le chômage et la misère.

les fiscalistes qu'ils emploient ont réussi, en jouant sur les possibilités qu'offre la loi, à faire baisser leur impôt, savoir enfin quel est le montant de leurs stock-options ou de leur gain boursier et de leurs biens, de leur fortune qui échappent à l'imposition.

Le secret bancaire, le secret

qui règne sur la richesse des riches est le moyen pour ces riches d'échapper au contrôle, non seulement du fisc, qui sait être complaisant à leur égard, mais surtout au contrôle par la population. C'est un tabou qu'il nous faut abolir!

Stéphane HENIN

France Telecom

LA RENTABILITÉ AVANT TOUT

L'annonce de la fermeture programmée par France Telecom, d'ici 2004, d'une centaine de ses agences commerciales sur les 650 qui existent actuellement a été démentie par la suite, d'une façon plutôt vague, par la direction. Ce qui n'abuse personne. Nous savons qu'elle juge même que 300 de ces agences sont actuellement non rentables. Sont visées en premier lieu celles situées dans les zones de province, dites rurales, ou dans des secteurs où il n'y a pas beaucoup de monde. Et France Telecom envisagerait de regrouper tous ses points d'accueil dans les villes les plus peuplées et dans les centres commerciaux où il y a beaucoup de passage.

Du point de vue du personnel, 11 000 agents sur les 45 000 de ce secteur seraient concernés par cette « restructuration ». Bien sûr, la direction de France Telecom a nié toute idée de plan social. Aujourd'hui, presque 90 % du personnel de France Telecom est fonctionnaire, et la

direction a donc en principe à sa charge de maintenir les emplois pour tous quand il y a restructuration. Cela, dans les faits, se traduit pour les agents par des changements de poste de travail qui se répètent de plus en plus, des mutations imposées dans d'autres villes que celles



France Telecom veut fermer une centaine d'agences commerciales au nom de la rentabilité.

où ils travaillaient.

Dans ses réponses à la presse, la direction a expliqué que « de toute façon, plus de la moitié des agents concernés auraient l'âge de la retraite ». Mais, là encore, elle oublie de préciser que ce qu'elle appelle âge de la retraite, c'est le départ en « préretraite » appelé « congé de fin de carrière ». C'est pos-

sible à partir de 55 ans, mais avec un salaire de 70 % du salaire en activité. Certes, si on part à 55 ans, une prime de départ d'une année de salaire à 70 % est versée... dont les impôts reprennent une bonne partie.

Car maintenant, la politique de la direction est surtout de tout faire pour que les anciens libèrent la place... pour ne pas les

remplacer, ou au compte-gouttes, par des jeunes en contrats plus ou moins sûrs et surtout moins payés.

La direction a ajouté que le reste du personnel aurait le droit d'aller travailler sur les plateformes d'appel pour répondre aux clients du téléphone portable ou d'Internet qui veulent un renseignement technique ou une explication sur leurs factures; ou encore sur les centres où le personnel est chargé de vendre par téléphone du matériel ou des services de France Telecom, comme d'autres « téléopérateurs », quand ce ne sont pas les mêmes, vendent des cuisines ou tout autre matériel. La direction de France Telecom s'est même vantée de ce qu'en deux ans, 70 000 agents sur les 145 000 de l'entreprise ont changé de métier! Comme si cela s'était fait dans la joie et sans contrainte pour les employés.

Et si France Telecom a tenu à préciser qu'il n'y aurait pas de « plan social », elle n'a rien dit du personnel contractuel qui travaille dans ce secteur.

Du point de vue des usagers, cela se traduira par des déplacements encore plus importants pour pouvoir rencontrer un agent ou alors tout devra se passer... par téléphone, sans pouvoir vérifier de visu quoi que ce soit des propositions. Car pour la direction, ce qui compte avant tout, ce ne sont pas les « clients » (on ne dit plus les usagers...), bien sûr pas non plus le personnel, mais les résultats positifs pour satisfaire les gros actionnaires!

Correspondant LO

Cherbourg

LES SOUS-TRAITANTS EN GRÈVE POUR LES SALAIRES

L'Arsenal fait appel à ne nombreuses entreprises de sous-traitance, mais les travailleurs de ces sociétés ne se laissent pour autant pas faire. Ainsi les ouvriers de ACMC (Ateliers de Chaudronnerie et de Mécanique du Cotentin) se sont mis en grève durant une semaine sur la question des salaires.

En effet, leur société est issue de l'entreprise Leroux et Lotz, sous-traitant assez important qui intervient sur les autres Arsenaux de Lorient et Brest. ACMC s'est constitué suite à un

dépôt de bilan des ateliers de Cherbourg de Leroux et Lotz. Une soixantaine de personnes ont été reprises, sur la centaine qui étaient employés. Mais en échange la direction leur a fait un chantage à l'emploi pour leur faire accepter une baisse de nombreux avantages, en particulier une réduction importante des indemnités kilométriques, ainsi que la baisse de certaines primes pour travaux salissants, travail en horaire décalé. Cela se traduisait pour certains par des diminutions de salaire de plus de 12%.

Ces baisses de salaire ne devaient durer que deux ans, compensées en partie par une prime versée par l'État. La

semaine dernière la direction recevait les syndicats pour discuter du rétablissement de ces primes et indemnités.

Et mercredi 29 août, 85% des ouvriers étaient présents au débrayage devant les bureaux de la direction. Celle-ci n'a rien voulu entendre pour rétablir les salaires. La quarantaine d'ouvriers en débrayage ont donc décidé de se mettre carrément en grève totale et illimitée. Ils ont exigé le rétablissement de leurs primes et une augmentation de 1 000 francs pour tous. Durant une semaine tout le monde est resté mobilisé. Une grande piscine destinée à un ferry était encore dans l'atelier prête à partir. Les grévistes l'ont remplie d'eau, ont

dégonflé les roues du camion qui bloquait la sortie, débranché le Fenwick et soudé les portes. Ils ont alerté les médias et les municipalités. La direction de l'Arsenal a bien tenté de demander à des salariés d'autres entreprises sous-traitantes de faire leur travail. Mais si quelques-uns n'ont pas su refuser, d'autres n'ont pas accepté de faire le travail de leurs camarades en grève.

Il faut dire que les salaires sont très en retard, dans les autres entreprises de sous-traitance comme pour les salariés de l'Arsenal, et que le mécontentement sur les payes est en hausse. En particulier en cette période de rentré où tout augmente sauf les salaires. Et, la

presse parlant de la grève, les salariés regardaient d'un bon œil ce mouvement.

Devant la détermination des grévistes, la direction de ACMC a dû lâcher du lest. Elle a augmenté de 200 francs net tous les salaires et rétabli les indemnités kilométriques et réajusté certaines primes, ce qui a représenté au total de 480 F à 700 F net de plus. Devant ce recul de la direction, les grévistes ont décidé de reprendre le travail et leur moral est au beau fixe. Les autres sous-traitants de l'Arsenal se disent qu'eux aussi imiteraient bien leurs camarades de ACMC.

Correspondant LO

Moulinex

NOUS SOMMES TOUS DES « MOULINEX »

Vingt-deux mille salariés jetés au rebut de par le monde, onze mille en France, voilà ce que signifie l'annonce du dépôt de bilan de Moulinex ! Autant de familles ouvrières plongées dans la détresse, car personne ne peut se faire d'illusions sur l'éventualité d'un repreneur que l'on continue à faire miroiter. Des repreneurs, il n'y en aura peut-être pas. Et, même s'il y en avait un, ce serait probablement pour que, six mois et des réductions d'effectifs après, le repreneur annonce que, décidément, il n'y a rien à faire, l'entreprise ne rapporte pas assez de profits.

On a bien trouvé un repreneur pour AOM. Mais qui peut garantir qu'il ne mettra pas la clé sous la porte dans quelques mois et que son seul rôle aura été de dégager la responsabilité de Seillière et de

faire oublier que ce dernier était l'actionnaire majoritaire et, comme tel, principal responsable de la débâcle de la compagnie aérienne ?

Les actionnaires de Moulinex perdent de l'argent, paraît-il. Mais combien en ont-ils gagné depuis des dizaines d'années ? Cette entreprise, fondée en 1932, est passée pendant longtemps pour un exemple de succès. Combien d'actionnaires se sont enrichis pendant ces années de prospérité ? Combien de banques aussi ? Combien de richesses accumulées qui, lorsque Moulinex est devenue un peu moins profitable pour les actionnaires, ont été soustraites de cette entreprise pour être investies ailleurs, dans des secteurs jugés plus rentables ?

Pendant tout ce temps

de prospérité, les travailleurs de l'entreprise ne se sont pas enrichis, eux. Ils n'avaient pas de quoi accumuler ! Ils ont vécu en essayant de joindre les deux bouts. Aujourd'hui qu'on se prépare à fermer les usines de Moulinex, les travailleurs vont se retrouver chômeurs après dix, vingt, trente ans de travail et après avoir enrichi le fondateur et sa famille, et combien d'autres dont on ignore jusqu'aux noms.

Les gouvernements, qu'ils soient de gauche ou de droite, laissent faire. Ils prétendent qu'ils sont impuissants. Oui, impuissants, ils le sont ! Pas parce qu'il est impossible de prendre les mesures qui

s'imposent en interdisant ce genre de licenciements collectifs et en obligeant les actionnaires à payer, mais parce qu'ils sont entièrement au service des actionnaires, au service des grands groupes financiers. Pour tromper les travailleurs, ils font voter des lois, comme la loi Guigou qui n'a jamais empêché et qui n'empêchera jamais un seul licenciement.

Les commentateurs rejettent aujourd'hui la responsabilité qui sur le dernier propriétaire, un groupe financier italien, qui sur la mondialisation. Mais Moulinex a été durant ses années de prospérité une entreprise familiale bien française. La famille du

propriétaire, devenu milliardaire, a bâti sa fortune ici. Les banques qui ont prélevé leur dû sur le travail des ouvriers de Moulinex, elles sont aussi ici, en France. On peut les atteindre, on peut les faire payer, on pourrait réquisitionner leurs fortunes pour qu'elles servent à préserver les emplois. Mais le gouvernement a montré, dans bien d'autres cas similaires, de Danone à Alstom, en passant par Aventis, qu'il ne le veut pas. Ce n'est pas la mondialisation impersonnelle qui est en cause. C'est la rapacité des capitalistes, quelle que soit leur nationalité, soutenus par les gouvernements. C'est

L'OPTIMISME HYPOCRITE DES POLITICIENS AU SERVICE DES PATRONS

Vendredi 7 septembre, les salariés de Moulinex-Brandt apprenaient la décision prise par la direction de déposer le bilan du groupe qui est, de ce fait, placé en redressement judiciaire. Cela signifie le gel des dettes du groupe, dettes qui s'élèvent à plus de 5 milliards de francs, et la menace pour l'emploi de milliers de salariés. Au bout de six mois, une décision devrait être prise, soit la liquidation, soit la reprise de Moulinex-Brandt par un repreneur, si repreneur il y a.

Le PDG de Moulinex, Patrick Puy, a voulu rassurer, et surtout gagner du temps, en déclarant que « la liquidation ne saurait être envisagée aujourd'hui ». De tels propos ne coûtent rien ! En fait, il s'est trouvé beaucoup de monde, du PDG au gouvernement, pour afficher un optimisme de circonstance. Le dépôt de bilan de Moulinex deviendrait, à les entendre, « un bol d'air » pour l'entreprise.

Aussi le maire RPR d'Alençon, Alain Lambert, ne cachait pas sa satisfaction car, selon lui, grâce au dépôt de bilan, « l'usine a une deuxième chance » ! Voilà les couleuvres

que ces gens-là veulent faire avaler aux travailleurs !

Des syndicalistes reprennent ce refrain, en défendant eux aussi l'idée que le dépôt de bilan pourrait « sauver les emplois ». Claude Renault, de la CFDT de Moulinex, a déclaré que ce dépôt de bilan, « ce n'est pas forcément plus grave qu'un plan social avec des moyens financiers inexistantes. Maintenant on va pouvoir travailler. Cela va permettre de remettre à plat l'ensemble des choses et de repartir sur de bonnes bases. » Et devant les salariés, il a insisté : « Moulinex ne s'arrête pas aujourd'hui. Nous allons assurer un travail comme on sait le

faire, pour défendre notre avenir. C'est un passage difficile, mais incontournable pour retrouver une certaine stabilité. »

En clair, les travailleurs devraient travailler d'arrache-pied pour mettre à profit ce sur-sis de six mois, afin de sauver l'entreprise. Retrousser les manches, en quelque sorte, pour sauver... les profits des patrons licenciers. Les déclarations du délégué central de la CGT de Moulinex, Thierry Le Paon, ne sont pas très différentes : « Il faut un projet d'entreprise porteur, définissant des perspectives et une véritable ambition. Nous sommes pour notre part déterminés à faire vivre ce grand groupe industriel pour lequel les salariés ont déjà beaucoup œuvré ». Ces propos rassureront peut-être les notables, les politiciens et les actionnaires, mais pas les salariés qui sont payés – bien mal – pour savoir que ces arguments ne sont que poudre

aux yeux. Comme le disait une ouvrière de l'usine d'Alençon, « on va nous laisser croire qu'on va avoir un repreneur pour nous faire travailler et on nous aura fait marnier pour rien ».

De son côté, le gouvernement fait mine de s'agiter. On est à un peu plus de six mois de l'échéance présidentielle – six mois, c'est justement l'échéance prévue par la procédure du dépôt de bilan. Du coup, Jospin promet : « Il faut absolument aider les employés de Moulinex. » Sauf que les travailleurs des entreprises qu'il a dit vouloir aider, comme ceux de Renault Vilvorde, savent ce que valent ces déclarations. Le secrétaire d'Etat à l'Industrie, Christian Pierret, lui, en remet un couche sur l'avenir de Moulinex « qui passe par une reprise du groupe par un véritable industriel ». Et il refait le même genre de promesses que Gaysot aux travailleurs

d'AOM : « Le gouvernement veillera à ce que des solutions individuelles très précises soient trouvées pour les salariés qui seraient licenciés », prétendant qu'il a eu des réponses positives de PSA, IBM, et de la firme d'électroménager SEB sans autres précisions.

Une chose est sûre, c'est que les actionnaires, eux, sont assurés de ne pas perdre un centime, alors que des milliers de travailleurs, eux, ne savent pas s'ils auront encore un emploi dans quelques mois. A moins que, avec les dizaines de milliers de salariés menacés par des plans sociaux, ils ne se laissent pas bernier par les discours que tiennent à l'unisson ministres, patrons et certains syndicalistes, et qu'ils agissent ensemble pour imposer l'interdiction des licenciements.

Aline RETESSE



Devant l'usine de Cormelles-le-Royal.

(Éditorial des bulletins d'entreprise du 10 septembre 2001)

l'hypocrisie des hommes politiques qui défendent un régime économique qui ne fonctionne pas pour ceux qui le font vivre mais pour enrichir encore plus ceux à qui cela profite.

Alors, pour empêcher qu'il y ait demain d'autres Moulinex, d'autres Danone, pour empêcher que continue l'avalanche des licenciements collectifs, il faudra une mobilisation de l'ensemble du monde du travail, une mobilisation assez puissante pour faire reculer le patronat comme le gouvernement et pour imposer, entre bien d'autres choses, l'interdiction des licenciements dans les grandes entreprises qui font ou ont fait des profits énormes.

Arlette LAGUILLER

Brandt Cooking Saint-Jean-de-La-Ruelle (45) près d'Orléans

DÉPÔT DE BILAN EN CHAÎNE

Lundi 10 septembre, tous les salariés de Brandt Cooking Saint-Jean-de-La-Ruelle-Orléans ont appris officiellement que le groupe Moulinex-Brandt a déposé le bilan.

Quand les médias ont annoncé la nouvelle le vendredi 7 septembre, l'entreprise, qui totalise 890 salariés, était en grande majorité en journée RTT. Ainsi, jusqu'à lundi, pas mal de personnes pensaient que cela ne concernait que Moulinex. Vers 11 h 30 lundi, quand après une réunion de CE, il y a eu la nouvelle du chômage partiel pour les quatre jours à venir pour toute la production, cela a fait l'effet d'une douche froide.

L'inquiétude était sur tous les visages, même si les 550 personnes concernées pensaient profiter des quatre jours de repos forcé. Inquiétude sur ce qui va se passer la semaine prochaine (les chefs disaient au personnel de téléphoner ou de venir voir à la loge du gardien avant lundi prochain).

Pour le moment les huissiers ont fait l'état des lieux. Tout est bloqué, les fournisseurs et les entreprises extérieures sont congédiés pour les uns, refusent de continuer leurs prestations pour les autres.

La direction de Moulinex-Brandt a réussi pour le moment à prendre tout le monde au dépourvu à Orléans-Saint-Jean-de-La-Ruelle, mais elle s'attaque à tous les sites à la fois. Alors, après LU, Danone, Marks et Spencer, on n'en a sûrement pas fini avec la colère des Moulinex Brandt.

Correspondant LO

LES NOCIVELLI UNE FAMILLE DE PRÉDATEURS

Les patrons de Moulinex ne sont pas des inconnus, et leurs méthodes non plus.

Avant d'acheter Brandt électroménager en 1992 et Moulinex en 2000, les frères Nocivelli avaient fait main basse, en 1989, sur l'entreprise Chaffoteaux et Maury, à Saint-

Brieuc, fabricant de chauffe-eau et de chaudières.

Présentés à l'époque comme les « sauveurs de la dernière chance » pour l'entreprise alors en difficulté, ces capitalistes italiens, à la tête d'un groupe nommé ELFI, s'étaient surtout distingués par leur âpreté au gain.

Produire toujours plus à moindre coût pour dégager d'importants bénéfices fut leur

ligne directrice pendant les huit ans au cours desquels ils ont dirigé l'entreprise. Suppressions d'emplois (plus de 400 les trois premières années), augmentation des cadences, flexibilité des horaires ou recours au chômage partiel payé par les fonds publics, furent les méthodes de choc utilisées contre les travailleurs.

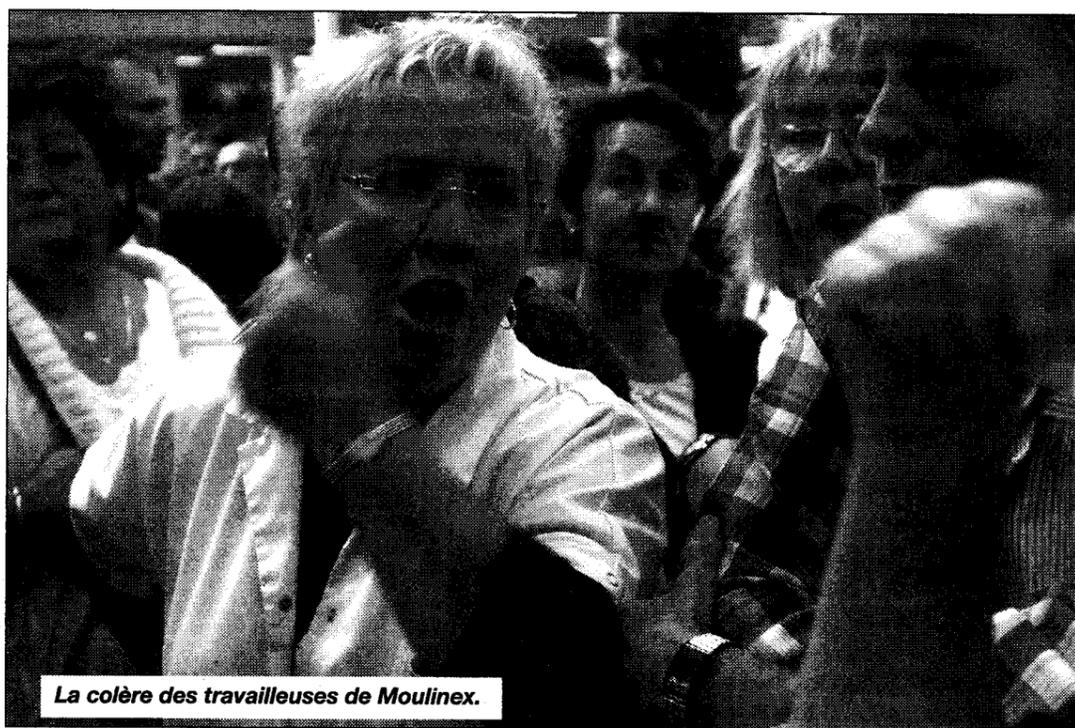
Les nouveaux actionnaires de l'entreprise prétendent déficitaire et criblée de dettes

(500 millions de francs en 1989), les nouveaux actionnaires annonçaient fièrement le retour des bénéfices dès 1990 avec 78 millions de francs et 83 millions pour 1991.

S'octroyant chaque année de très confortables dividendes tout en maintenant la modération salariale pour les travailleurs, les frères Nocivelli ont revendu Chaffoteaux, devenu très rentable, au groupe allemand Preussag en 1997. Ils auraient réalisé au passage une énorme plus-value de 787 millions de francs, soit le salaire annuel de près de 10 000 salariés payés 7 000 F par mois.

Racheter à bas prix des entreprises en difficulté, les restructurer en n'hésitant pas à tailler à vif dans les effectifs, pour les revendre ensuite en empochant des bénéfices, telles sont les méthodes de ces prédateurs.

Correspondant LO



DES ACTIONNAIRES QUI SE SONT BIEN ENRICHIS

Pour justifier le dépôt de bilan, le PDG Patrick Puy – ainsi qu'une partie de la presse française – invoquent le refus du holding italien ELFI, qui détient 74% du capital de Moulinex-Brandt, d'injecter une partie des 230 millions d'euros (1,5 milliard de francs) nécessaires au financement du plan de restructuration, laissant entendre que ce plan était « une solution ». Une « solution » qui prévoyait, ne l'oublions pas, de licencier 4 000 salariés dont 1 500 en France et la fermeture de trois usines! On parle « endettement » et « déficit » de l'entreprise, mais on est discret sur les milliards encaissés par les actionnaires sous forme de dividendes, lors des années fastes, et sur les subventions à l'emploi accordées par le gouvernement.

Dans cette histoire tout le monde ment. Le PDG actuel a été nommé, au printemps dernier, par ce même groupe italien, ELFI, qu'il fustige aujourd'hui. Le holding qui contrôlait Brandt est à l'origine de la fusion de cette société avec Moulinex. A l'époque, la fusion avait été présentée – déjà – comme un moyen

de sauver Moulinex de la faillite et de préserver les emplois. Patrick Buy était alors nommé à la direction du groupe avec pour mission de faire le ménage et rendre le nouveau groupe encore plus rentable.

Moulinex est passé maître dans l'art de fabriquer des déficits pour réclamer des subven-

tions. En 1996 Moulinex se proposait déjà de supprimer 2 600 emplois en trois ans, dont 2 100 en France. La mobilisation des salariés avait mis en échec le plan de licenciements du PDG, Pierre Blayau, qui aujourd'hui est recasé à la tête d'une autre société. L'Etat avait fini par voler au secours des actionnaires de Moulinex, injectant un milliard de francs d'aides, notamment par le biais de la loi de Robien sur la réduction du temps de travail. Le gouvernement organisa alors un sauvetage... des actionnaires de Moulinex, qui procéda à quelques licenciements, multiplia les mises en préretraite et le transfert de salariés entre usines. Par un tour de passe-passe, on parla alors de centaines d'emplois « sauvés » grâce à la loi de Robien; ce qui permit aux actionnaires de bénéficier ainsi de l'exonération de charges sociales sur ces emplois pendant plusieurs années. L'affaire se solda par plus de flexibilité et la

baisse des salaires.

Les actionnaires de Moulinex, qui savent pleurer misère quand il faut attirer l'attention des pouvoirs publics, n'ont cessé de s'enrichir durant la dernière décennie. Outre le cadeau fiscal lié à l'application de la loi de Robien (de loin le plus important), ils ont reçu 19 millions de subventions et 45 millions de francs d'aides dites remboursables, dont seuls 21 millions l'ont été. Fin décembre 2000, au moment de la fusion entre Brandt et Moulinex, ces mêmes actionnaires empochaient environ 800 millions de francs de dividendes, versés par le holding ELFI, provenant des caisses de Brandt. Tout le monde connaît la suite: quelques mois plus tard, le nouveau PDG, Pierre Puy, annonçait un « trou » de 130 millions d'euros, soit 853 millions de francs, et proposait une charrette de licenciements!

L'entreprise, malgré les dettes, a fait des bénéfices en 1998 et 1999, et le chiffre d'affaires a progressé de 7% et atteint 17 milliards de francs en 2000! Lorsque l'Etat, véritable vache à lait des entreprises privées, ne verse plus de subventions, les actionnaires vont investir ailleurs, là où la main-d'œuvre est bon marché, taillable et corvéable à merci, comme au Mexique où une ouvrière est payée 38 F par jour pour fabriquer des cafetières Moulinex qui sont ensuite revendues en France au prix fort.

René CYRILLE

Infirmières

PÉNURIE? VOUS AVEZ DIT PÉNURIE?

La ministre de l'Emploi et de la Solidarité, Guigou, devrait préciser en septembre les mesures annoncées pendant le mois d'août pour remédier à ce que la presse appelle « la pénurie d'infirmières ».

Il est question de mesures pour inciter des infirmières ayant abandonné le métier à revenir dans les établissements de santé, et d'une convention avec l'Espagne pour permettre le recrutement d'infirmières de ce pays dans des établissements de santé en France.

Cette pénurie est évoquée dans les établissements hospitaliers depuis plus d'un an par certaines directions d'établissements, qui assurent avoir du mal à recruter. Apparemment, cette difficulté est remontée jusqu'au ministère : à la suite du mouvement dans les hôpitaux de la fin 1999-début 2000, Aubry, la ministre d'alors, annonçait une remontée de 40% des quotas d'admission autorisés dans les Instituts de formation en soins infirmiers, les IFSI, nouveau nom des anciennes écoles d'infirmières : 26 436 places pour 2000, soit 8 000 de plus qu'en 1999.

UN RECRUTEMENT VOLONTAIREMENT LIMITÉ

L'entrée dans les IFSI est en effet un concours, ce qui veut dire que, chaque année, c'est le ministère qui détermine le nombre d'étudiants qui peuvent suivre les études, et donc passer le diplôme, au bout d'un peu plus de trois années d'études (38 mois).

Ce quota avait sérieusement baissé dès 1993 jusqu'en 1999, et il est évident que cette « pénurie » trouve là sa principale explication.

Mais si les quotas ont été remontés, cela ne se traduira par l'arrivée d'infirmières diplômées que dans, au minimum, un peu plus de trois ans.

Cette pénurie n'est pas la première du genre puisque, dans les années 1980, le même phénomène s'était produit, pour les mêmes raisons. Car le gouvernement veut limiter au maximum le nombre de personnels infirmiers : c'est vrai quel que soit d'ailleurs le secteur où elles travaillent. Depuis 1991 par exemple, l'installation en tant qu'infirmière libérale n'est possible qu'après trois années d'exercice dans un établissement de santé. Et une fois installée, l'in-

firmière a un quota annuel individuel d'actes infirmiers qui lui est imposé par l'assurance maladie et qu'elle ne peut pas dépasser.

Cela veut dire que, même si le gouvernement se dit préoccupé par la pénurie d'infirmières, ce n'est pas pour augmenter durablement les effectifs de cette profession, c'est uniquement pour trouver de manière temporaire un peu plus d'infirmières par rapport aux dépenses d'assurance maladie qu'il veut bien autoriser.

Cette pénurie, d'ailleurs, les établissements en parlent beaucoup, mais au-delà des difficultés que certains rencontrent, il s'agit aussi d'une formule passe-partout que les directeurs mettent en avant pour imposer des changements d'horaires, des repos décalés, des changements au pied levé dans un autre service, etc. Il y a quelques années, les pratiques étaient les mêmes, mais les directeurs expliquaient alors que c'était parce qu'il « n'y avait pas de budget et que l'hôpital n'avait pas d'argent pour embaucher ».

DES MESURES AU COUP PAR COUP

Dans certains hôpitaux de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, des infirmières continuent d'être recrutées sous contrat à durée déterminée de trois mois, et non pas comme fonctionnaires hospitaliers.

De même, des aides-soignantes qui voudraient entrer en IFSI peuvent passer le concours depuis l'année dernière avec un examen particulier... mais très peu peuvent être payées pendant les trois années d'études. Ainsi, des aides-soignantes réussissent le concours d'entrée en IFSI, et ne peuvent pas suivre la formation, faute de moyens financiers.

La presse s'est fait l'écho du recrutement dans une clinique d'infirmières espagnoles, qui peuvent espérer des salaires moins bas en France, tout comme des infirmières françaises de l'est de la France vont travailler tous les jours en Suisse, en Allemagne ou au Luxembourg, parce que les salaires y sont plus élevés... surtout si on ne vit pas dans ces trois pays. Guigou parle d'un millier de recrutements de ce type, ce qui est dérisoire par rapport aux besoins.

Cette « pénurie », le gouvernement n'est donc pas près d'y remédier au long cours. Il se contente de mesures limitées et

temporaires, mais dès que le nombre d'infirmières en activité sera suffisant par rapport aux budgets des établissements, tout cela sera fini. Avant la « pénurie » dont parlent les journaux, les effectifs étaient déjà insuffisants, mais satisfaisants pour le ministère. Depuis 1998, le gouvernement a même créé une « prime au départ volontaire » pour inciter à la démission des personnels hospitaliers... prime dont un certain nombre d'infir-

mères ont bénéficié pour quitter leur établissement et parfois la profession.

Et dans les établissements de santé il n'y a pas que des infirmières : pour toutes les autres catégories de personnels, qui représentent près de la moitié des effectifs, il est toujours question de blocage de l'embauche, voire même de réductions d'effectifs, comme pour les personnels ouvriers par exemple ou encore les personnels des laboratoires.

La pénurie d'infirmières par rapport au budget, c'est le gouvernement qui l'a organisée.

Quant à la pénurie de personnels dans les hôpitaux, infirmières, aides-soignants, secrétaires médicales, personnels administratifs, ouvriers, personnels des laboratoires ou des pharmacies, par rapport aux besoins de la société, le gouvernement continue de l'organiser.

Correspondant LO



Lors des manifestations d'infirmières l'an dernier.

CEAC Nanterre Hauts-de-Seine

39 HEURES, C'EST DÉJÀ TROP!

La CEAC fabrique des batteries pour les automobiles. Elle dépend du géant américain Exide. Deux cents ouvriers environ y travaillent. Beaucoup sont des intérimaires. En janvier 2000, l'horaire est passé à 35 heures. L'accord, signé en mars 2001 par le syndicat FO, prévoit 18 jours de congés, dont 11 choisis par le patron et 7 par l'ouvrier, si le chef d'atelier le veut bien. En échange, des avantages sont remis en cause.

Les travailleurs perdent les 25% de majoration sur les quatre heures supplémentaires par semaine qu'ils touchaient

auparavant, et une partie des primes d'équipe et de nuit, désormais calculées sur 35 heures. D'autre part, pour les heures supplémentaires au-delà de 39 heures, les deux premières sont payées au taux des heures normales et les autres ne donnent plus droit à un repos compensateur.

A la rentrée des vacances d'été, qui s'échelonnent sur trois semaines fin août, le patron a fait afficher dans les ateliers un horaire à... 40 heures!

Il dit avoir besoin de batteries. Il en a fait venir 80 000 d'Espagne cet été pour honorer les commandes, car une usine du même groupe, la Steco, vient de fermer. Les ouvriers considèrent que la quarantième heure doit être payée à 125%. Mais pour le patron il n'en est pas question. Alors les travailleurs ont décidé de quitter le travail au

bout de la 39^e heure.

Vendredi 31 août, une majorité de salariés sont partis une heure en avance, dans les trois équipes. Le représentant de FO qui essayait de les retenir n'y a pas réussi. Des délégués CGT sont solidaires du mouvement. Le vendredi suivant, la quasi-totalité de l'usine est partie plus tôt.

Pourtant, pendant la semaine la chef du personnel n'avait pas ménagé ses efforts. Jusqu'à minuit, tous les jours, elle a essayé de convaincre les travailleurs. Elle les a réunis avant la séance de négociation avec les syndicats, pour essayer de leur faire accepter ses conditions. Peine perdue.

Les travailleurs sont bien décidés à poursuivre leur protestation. Et quelques-uns commencent à penser qu'ils pourraient rester chez eux le samedi.

Dans les hôpitaux

Centre hospitalier
Esquirol-Limoges

Au Centre hospitalier Esquirol, les propositions de Guigou n'ont guère suscité d'enthousiasme, mais plutôt inquiétude et colère.

Les syndicats CGT et FO ont organisé une réunion pour en discuter. Ce sont surtout des infirmiers qui étaient présents et leur avis, c'est que le compte épargne-temps, les astreintes, c'est surtout destiné à créer le moins d'emplois possible...

Au cours de cette assemblée générale, il y a eu aussi des réflexions sur le manque de détermination des syndicats : « On aurait dû se mettre en grève, dès le début ». Mais le 20 septembre sera sans doute bien suivi. Autres réflexions dans l'AG « Une journée, ça ne suffit pas, il faut prévoir de s'y mettre pour un moment, mais pour cela, il faudrait être plus nombreux ».

Correspondant LO

CHR
universitaire
Lille

Lundi 10, une assemblée du personnel appelée par la CGT a réuni environ 250 salariés de différentes catégories. C'est une assemblée plus nombreuse que celles qui s'étaient tenues ces dernières années. Beaucoup venaient au nom de leur service et prenaient des notes pour retransmettre à leurs camarades restées au travail.

Il a été proposé deux débrayages d'une heure avant la grève du 20 octobre : le 12 septembre, jour de négociation au Ministère et le lundi 17 septembre pour le Conseil d'administration avec Martine Aubry. Ces appels ont été très bien accueillis.

L'ensemble du personnel est très inquiet des mesures que le ministère envisage de mettre en place à l'occasion des 35 heures. De nombreuses discussions animent les salles de repos et les couloirs, ne serait-ce que pour confronter les informations sur les dernières moutures du plan ministériel discuté avec les syndicats.

Le manque d'effectif actuel ne permet déjà pas les remplacements. Alors sans embauche massive, les jours de congés supplémentaires ne pourraient pas être pris, à moins de réduire encore le personnel présent auprès des malades.

De plus les jours de congés pourraient être réduits. Au CHRU de Lille, nous avons actuellement 27 jours de congés annuels, le ministère évoque 25. Nous perdrons donc deux journées en plus de 3 fériés et peut-être de fêtes locales ! C'est inadmissible.

Quant au « compte épargne-temps » il ne serait pas limité dans le temps... Pourtant c'est maintenant que l'on a besoin de se reposer, pas dans 1, 2 ou 3 ans !

Cet été, un questionnaire ministériel a circulé dans les services pour être rempli avec l'encadrement. Les questions tournaient autour du problème : est-ce que les horaires de travail sont adaptés aux besoins des malades ? Vu le manque de personnel, il est bien sûr évident qu'à de nombreux moments de la journée et de la nuit les malades ne sont pas correctement encadrés. Mais est-ce que cette question ne serait pas posée pour justifier la remise en place des journées avec de grandes coupures, ou des week-ends supplémentaires, ou les journées de 12 heures les week-ends ? Alors que ces horaires sont particulièrement contradictoires avec la vie de famille !

Le sentiment unanime, c'est qu'avec ces 35 heures sauce Guigou, la situation déjà très difficile s'aggraverait.

Chantiers de l'Atlantique (Saint Nazaire)

LE GOUVERNEMENT COMPLICE DES PATRONS EMPOISONNEURS

Début août, une mission d'expertise mandatée par le gouvernement a rendu son avis sur la date à partir de laquelle les travailleurs des Chantiers de l'Atlantique seront considérés comme n'ayant plus été exposés à l'amiante. C'est de cette date, 1982, que doit s'inspirer Guigou, ministre du Travail, pour fixer par décret la période d'exposition à l'amiante ouvrant des droits à une cessation anticipée d'activité.

LA COMPLICITÉ DES POUVOIRS PUBLICS

Saint-Nazaire subit de plein fouet les conséquences de l'utilisation massive et criminelle de ce matériau « miracle », isolant thermique et pare-feu bon marché. A l'échelle nationale, l'amiante est actuellement à l'origine de 2 000 décès par an. Des spécialistes de l'Inserm estiment qu'entre 50 000 à 100 000 personnes décéderont dans les 20 prochaines années des différentes pathologies liées à son inhalation. Dans la région nazairienne, plusieurs milliers de travailleurs lui doivent depuis des lustres et pour longtemps encore une espérance de vie amputée de plusieurs années.

Pourtant, cela fait près d'un siècle que les premières constatations de maladies pulmonaires graves et de cancers provoqués par l'amiante ont été consignées, cela fait 50 ans que les preuves scientifiques de sa haute nocivité ont été officiellement publiées. Mais c'est seulement depuis 1997 que l'amiante est officiellement interdite, dans la navale comme ailleurs. Il a encore fallu deux ans pour que soit instituée la cessation anticipée d'activité pour les travailleurs de certaines entreprises productrices et utilisatrices d'amiante.

Encore un an pour que par décret la construction et la réparation navales soient intégrées dans ce dispositif. Et c'est seulement au début de l'année 2000 que la date de fin d'exposition à l'amiante pour les salariés des Chantiers de l'Atlantique a été fixée à... 1975.

LES TRAVAILLEURS INDIGNÉS

On ne compte plus les débrayages pour contester cette date, et pendant les 4 ou 5 mois qui ont précédé les congés d'été, ils étaient hebdomadaires à l'appel de l'intersyndicale pour « faire pression sur les patrons et le gouvernement ». Au mois de mai dernier nous avons réussi à coincer Kouchner, ministre de la Santé, venu dans la région expliquer aux collégiens et lycéens les méfaits du tabac mais qui n'avait pas prévu de se pencher sur ceux de l'amiante. Il s'en est tiré à bon compte en déclarant qu'il comprenait notre colère et qu'il transmettrait nos doléances à sa collègue chargée du dossier, Guigou. Quant au député PS de la circonscription, Claude Evin (ancien ministre de la Santé et du « sang contaminé »), il a trouvé une fois de plus le moyen d'être en déplacement quand nous allions le chercher en manifestation. Bien sûr, tout en nous assurant (par presse interposée) de son soutien.

L'AMIANTE A CONTINUÉ À ÊTRE UTILISÉ

Si le gouvernement recule cette date de 1975 à 1982, il n'en reste pas moins que l'amiante a continué d'être utilisée de façon massive jusqu'au moins 1987 dans l'habillage de panneaux qui, sous l'appellation « marinite », étaient découpés sans précaution pour le montage des cloisons de cabines. On la retrouve jusqu'à la fin des

années 1990 dans les isolations et joints de tuyauteries, dans les tresses utilisées pour assurer l'étanchéité des trous d'homme et des portes, dans le calorifugeage des moteurs, dans les garnitures de freins des engins de levage installés à bord ou dans les protections utilisées par les soudeurs. Encore aujourd'hui, on en retrouve sporadiquement dans l'outillage et dans des machines, étrangement « oubliée ».

D'ailleurs l'ensemble des grands chantiers navals qui employaient les mêmes types de matériaux que Saint-Nazaire (La Seyne-sur-Mer et La Ciotat en Provence, Dubigeon à Nantes...) ont vu leur période d'exposition officielle à l'amiante arrêtée à leur date de fermeture. Les derniers d'entre eux à avoir fermé, les Ateliers et Chantiers du Havre, ont donc une période d'exposition à l'amiante allant jusqu'à 1999, ce qui a permis d'alléger d'autant leurs licenciements et plans sociaux car de toute façon, là aussi, les empoisonneurs ne sont pas les payeurs.

La différence tient donc très clairement au fait qu'à Saint-Nazaire le carnet de commandes est plein à craquer pour les quelques années à venir. La direction veut compter sur les vieux ouvriers particulièrement qualifiés (dont elle laissait entendre il y a peu encore que c'étaient des fainéants et des alcooliques). C'est sur cette base qu'elle argumente et fait traîner les choses auprès du gouvernement qui l'a très bien entendue.

EMPOISONNÉS PAR CENTAINES...

Pendant ce temps-là, les anciens partent en retraite et les décès dus à l'amiante se multiplient dans la plus grande discrétion. Les médecins du travail des Chantiers reconnaissent aujourd'hui que 1 500 salariés de l'entreprise sont touchés à des

degrés divers par cet empoisonnement, *compte non tenu des milliers de sous-traitants et intérimaires qui ont été exposés.*

Avec la fin d'exposition fixée à 1982, c'est autour de 400 travailleurs sur 3 ans qui seront concernés par le plan amiante. Cela leur permettra de devancer de quelques mois ou années la date légale de leur départ en retraite (ils peuvent anticiper leur départ du tiers de leur temps officiel d'exposition à l'amiante). Mais pour la grande majorité des ouvriers exposés à l'amiante et encore au travail cela n'apportera pas grand-chose. L'exemple type est un ouvrier âgé aujourd'hui de 51 ans, embauché à 20 ans aux Chantiers de l'Atlantique, qui pourrait justifier d'une exposition officielle à l'amiante entre 1970 et 1982. Une fois le décret amiante appliqué, il pourrait postuler pour un départ en retraite à l'âge de 56 ans. Compte-tenu des plans de départ en préretraite à 55 ans en vigueur dans la construction navale, le plan amiante ne lui apportera rien à part des ressources à peine moins maigres à partir de 56 ans. Et de toute façon cela continuera à ne toujours rien coûter au patron.

Si le gouvernement se dépêche de ne pas se presser et de ménager les profits des actionnaires, la justice ne veut surtout pas être en reste. Elle ne veut recevoir que des plaintes individuelles et uniquement pour « faute inexcusable de l'employeur ». Au rythme d'un procès tous les deux mois pour des fournées de trois à cinq plaignants ou ayants droit, alors que le patron des Chantiers de l'Atlantique fait systématiquement appel des jugements rendus, pourtant plus que tendres à son égard, les milliers de travailleurs qu'il a sciemment empoisonnés à l'amiante en auraient pour des siècles à obtenir une médiocre réparation.

Correspondant LO

Ex-URSS

RÉÉLECTION SANS SURPRISE DE LOUKACHENKO EN BIÉLORUSSIE

Alexandre Loukachenko a été réélu président de Biélorussie, avec dès le premier tour autour de 80 % des voix, comme lors de sa première élection, en 1994. Qu'il y ait eu entraves à la propagande de ses deux concurrents -quasi privés d'accès aux médias et dont les supporters ont souvent eu maille à partir avec la police durant la campagne-, c'est peu de le dire. Mais même sans cela, il l'aurait probablement emporté, ont laissé entendre des journaux qui, tel *Libération*, ne manquent pourtant pas une occasion de présenter Loukachenko comme un démagogue et son régime comme un « résidu d'Union soviétique (...) resté en marge des grands courants de libéralisation qui ont traversé l'Europe orientale » depuis la fin de l'URSS.

En effet, la Biélorussie (la troisième, après la Russie et l'Ukraine, des républiques slaves de l'ex-URSS) n'a pas suivi le chemin de la « libéralisation » dont Eltsine avait été l'un des principaux promoteurs. Au contraire. En 1994, c'est en accusant les réformes de marché d'être à l'origine de la corruption et de la désorganisation économique du pays, et en promettant de jeter les profiteurs en prison, d'augmenter les retraites, de remettre en marche les entreprises d'Etat et d'œuvrer à construire un vaste ensemble étatique (évoquant bien sûr l'URSS à la population), que Loukachenko, alors député inconnu, avait été élu haut la main. Bien que, depuis, Loukachenko se soit déclaré partisan de ce qu'il appelle le socialisme de marché (à l'exemple de la Chine), autrement dit d'un retour au capitalisme contrôlé et dirigé par un Etat fort, la presse occidentale ne cesse de le dépeindre en partisan d'un rétablissement de l'URSS. Ce qu'il n'est certes pas, même si son régime a conservé des traits de l'époque brejnevienne.

Loukachenko a fait du russe (parlé par tous ou presque) la langue officielle,

à côté du biélorusse parlé par une minorité seulement. Cela, avec un assentiment suffisamment large pour que, durant ces élections, même le principal candidat d'opposition ait choisi de s'exprimer en russe. Toujours au grand dam de gens qui prétendent encore que l'éclatement de l'URSS aurait été « voulu par ses peuples », Loukachenko, soutenu par une majorité de l'opinion publique, a aussi signé un traité d'union avec la Russie, même s'il reste essentiellement militaire et économique. Et il est un des plus chauds partisans d'une intégration poussée des ex-républiques soviétiques dans cette Confédération des Etats indépendants qui regroupe douze d'entre elles.

Un défenseur des intérêts bien compris de la bureaucratie biélorusse

Non pas que la bureaucratie biélorusse veuille plus que ses homologues de l'ex-URSS se soumettre à nouveau à l'ancien « centre » moscovite. Au contraire, sa russophilie affichée et sa dépendance énergétique vis-à-vis du puissant voisin russe n'empêchent pas Loukachenko de s'opposer, en tant que chef de file de la couche privilégiée

locale, à ce que les grands groupes russes mettent la main sur les usines de ses bureaucrates. Mais l'économie de la Biélorussie avait été construite de toutes pièces dans le cadre de l'URSS et se trouvait tellement dépendre de ses autres composantes qu'on la qualifiait d'« atelier d'assemblage » de toute l'URSS. Elle n'aurait pu survivre hors de ce tissu serré d'interdépendance.

Et ces données de l'histoire ne laissent guère le choix aux dirigeants de la Biélorussie. Ou bien ils laisseraient faire la « libéralisation » et pourraient, au mieux, espérer devenir un satellite de la Pologne voisine, déjà mal lotie, probablement sans même avoir accès aux maigres investissements occidentaux qu'elle reçoit. Ou bien ils conserveraient ce qu'ils pouvaient de l'héritage soviétique : une économie étatisée à 90 %, une agriculture dominée par les sovkhozes et kolkhozes. Pour cela, il leur fallait maintenir un Etat capable d'empêcher la bureaucratie de dépecer l'économie (comme elle l'a fait en Russie), tout en lui offrant d'autres sources d'enrichissement. Par exemple, les fournitures d'armes à la Libye et à l'Irak, ou le fait que les industries de pointe (une spé-



Alexandre Loukachenko.

Gamma

cialisation de la Biélorussie soviétique) continuent de fonctionner et d'avoir des débouchés, et d'abord chez ses partenaires de la zone ex-soviétique.

C'est cela, plus que des aspects dictatoriaux que le régime partage avec tant d'autres, qui lui vaut l'antipathie des chantres du « marché » en ex-URSS. Car, sur la base qu'il s'est choisie, le régime biélorusse s'en tire plutôt mieux que ses voisins bons élèves de l'Occident. Entre 1989 et 1999, du fait de la disparition de l'URSS, la production a chuté en Biélorussie. Mais de seulement 23 %, contre 45 % en Russie et 63 % en Ukraine, constatent les experts occidentaux. Cela, bien que les effets humainement, financièrement et économiquement dévastateurs de la catastrophe de Tchernobyl (75 % de ses retombées radioactives sont tombées en Biélorussie) aient plus affecté ce petit pays que la Russie et l'Ukraine, plus riches économiquement.

Un Etat fort dans une ex-URSS en ruines

Décrit comme « le dernier dictateur d'Europe » par *Libération* (il a, entre autres, dissous le Parlement, mais pas à coups de canon comme Eltsine l'a fait en 1993, ce pour quoi l'Occident a encensé ce dernier... comme « le père de la démocratie russe » !), Loukachenko tient

en effet le pays dans une main de fer. Il réprime grèves et manifestations, muselle l'opposition, fait disparaître ses proches tentés de se dresser contre lui. Mais il a réussi à faire qu'en Biélorussie « les inégalités sociales sont beaucoup plus faibles que chez les voisins » ce qui, « combiné avec la sécurité de l'emploi », suffit « à conforter la popularité de Loukachenko », concède *Libération*.

De fait, à considérer le régime sévissant en Russie (pas plus démocratique, menant la guerre en Tchétchénie et affichant une injustice sociale criante), la population biélorusse pourrait presque s'estimer « favorisée ». Quant à Poutine, même s'il a, en Loukachenko, un allié parfois encombrant sur le plan diplomatique (n'avait-il pas, un temps, prôné d'unir la Russie et la Biélorussie à la Serbie de Milosevic !), il peut envier ce partisan d'un prétendu « socialisme de marché » qui a sur lui l'avantage d'avoir su préserver un Etat fort et éviter ainsi que ses privilégiés ne précipitent le régime dans le chaos.

Autant de choses qui serviraient de bases à l'instauration de ce marché après lequel les dirigeants russes courent depuis une dizaine d'années...

Pierre LAFFITTE